

PENSER GLOBAL POUR AGIR LOCAL

Guide méthodologique « *une seule santé* »

mars 2026



**Groupe Projet Une seule santé
ARS Bourgogne-Franche-Comté (BFC)**

Avec la contribution :

- du Pôle Fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC
- de Promotion Santé BFC
- de l'Observatoire Régional de Santé BFC
- du Graine BFC
- de la DRAAF BFC
- du laboratoire CIMEOS, Université Bourgogne Europe
- de toutes les personnes présentes à la journée de co-construction du 21 mars 2025 ou ayant participé l'élaboration des fiches thématiques

Sommaire



Sommaire	2
Liste des acronymes.....	4
Introduction.....	5
Définition de l'approche <i>Une seule santé</i> (USS)	6

PARTIE 1 :

Pourquoi et comment intégrer l'approche

<i>Une Seule Santé</i> dans son territoire ?	11
1. Pourquoi utiliser l'approche <i>Une seule santé</i> ?	11
2. Comment impulser l'approche <i>Une Seule Santé</i> sur un territoire ?	13
3. Quelles sont les thématiques propices à l'approche <i>Une seule santé</i> pour un projet territorial ?.....	15
Alimentation saine et durable	15
Prévention des maladies zoonotiques	16
Aménagements territoriaux favorables aux 3 santé.....	17
Améliorer la qualité des milieux de vie	18
Soins éco-responsables	19
Bien-être et santé mentale	20

PARTIE 2 :

Outils transversaux	22
1. Faire connaissance avec l'approche <i>Une seule santé</i> et se l'approprier	22
• Des outils pour une acculturation globale	22
• Pour en savoir plus sur <i>Une seule santé</i>	23
• Les événements en Bourgogne-Franche-Comté	25
• Et si vous vous formiez ?	25
2. Des ressources pour sensibiliser, former et mobiliser	26
3. Grille de lecture : analyser un projet collectif dans une approche <i>Une seule santé</i>	27
4. Penser et mettre en œuvre l'évaluation d'un projet USS.....	28

Remerciements.....	34
Bibliographie	35

Annexe 1 – Acteurs potentiels de projets <i>Une seule santé</i> en région BFC (non exhaustif).....	37
---	----

Annexe 2 - Descriptif de dispositifs permettant de structurer des projets <i>Une seule santé</i> (non exhaustif).....	41
--	----

Annexe 3 - Grille d'analyse de projet " <i>Une seule santé</i> "	43
--	----

Documents associés : 6 fiches thématiques.



PENSER GLOBAL POUR AGIR LOCAL

Guide méthodologique « Une Seule Santé »

mars 2026



**Groupe Projet Une seule santé
ARS Bourgogne-Franche-Comté (BFC)**

Avec la contribution :

- du Pôle Fédératif de recherche et de formation en santé publique BFC
- de Promotion Santé BFC
- de l'Observatoire Régional de Santé BFC
- du Graine BFC
- de la DRAAF BFC
- du laboratoire CIMEOS, Université Bourgogne Europe
- de toutes les personnes présentes à la journée de co-construction du 21 mars 2025 ou ayant participé l'élaboration des fiches thématiques



Liste des acronymes

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Bourgogne-Franche-Comté	ESAT	Établissement ou service d'aide par le travail
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	FEMASCO	Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné
ARB	Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté	FNE	France Nature Environnement
ARS	Agence régionale de santé	FREDON	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
ASEPT	Association Santé Prévention Education sur les Territoires	GRAINE	Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement
AUDAB	Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté	MISEN	Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature
CAUE	Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	MSA	Mutualité sociale agricole
CAF	Caisse d'Allocations familiales	MSP	Maison de Santé Pluriprofessionnelle
CBN	Conservatoire botanique national Bourgogne-Franche-Comté	MSHE	Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude-Nicolas-Ledoux
CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	OFB	Office Français de la Biodiversité
CCAS	Centre Communal d'Actions Sociales	OHHLEP	One Health High-Level Expert Panel (groupe d'experts de haut niveau One Health)
CLS	Contrat local de santé	OMS	Organisation mondiale de la santé
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	ONF	Office National des forêts
CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement	ORS	Observatoire régional de la santé Bourgogne Franche-Comté
CPTS	Communautés Professionnelles Territoriales en Santé	PAT	Projet Alimentaire Territorial
CRTE	Contrat de Relance et de Transition Ecologique	PCAET	Plan Climat-Air-Énergie Territorial
COV	Composés organiques volatils	PE	Perturbateurs endocriniens
DDETSPP	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations	PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
DDT	Direction départementale des territoires	PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
DDPP	Direction départementale de la protection des populations	PNR	Parc naturel régional
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	PNSE	Plan national santé environnement
DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
DREAL	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	PRSE	Plan régional santé environnement
DREETS	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	RAFT	Réseau d'Allergologie de Franche-Comté
EIS	Évaluation d'impact en santé	RRAPS	Réseau régional d'appui à la prévention et promotion de la santé
EPCI	Établissement public de coopération intercommunale	SCOT	Schéma de cohérence territoriale
		SRADET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
		UFS	Urbanisme favorable à la santé
		URPS-ML	Unions Régionales des Professionnels de Santé – Médecins Libéraux
		USS	Une seule santé
		WCS	Wildlife Conservation Society

Introduction



Contexte

Les santés humaine, animale, végétale et celle des écosystèmes sont étroitement liées. L'approche *Une seule santé* (*One Health* en anglais) propose de mieux prendre en compte ces liens afin de prévenir des risques sanitaires complexes et de construire des solutions durables, bénéfiques à toutes les santés.

Concrètement, cela signifie rassembler des acteurs de domaines variés – professionnels de santé, sociologues, écologues, vétérinaires, agronomes, agriculteurs, techniciens des collectivités, etc. – pour collaborer sur des actions concrètes et coordonnées. Cette approche n'est pas nouvelle : elle est apparue pour la première fois en 2004 à la Conférence « One World One Health de Wildlife Conservation Society (WCS) » hébergée par l'Université Rockefeller, qui l'a formalisée dans les 12 principes de Manhattan (Cook, 2004). Des crises sanitaires récentes comme la COVID-19 ont montré à quel point il est important d'agir de manière plus décloisonnée, coordonnée et préventive.

Constats et besoins identifiés :

- Les stratégies nationales ou internationales sont plus faciles à mettre en œuvre localement lorsque des outils concrets, des méthodes pratiques et des ressources sont accessibles pour sensibiliser, éduquer, soutenir et évaluer les actions.
- De nombreuses initiatives locales s'inscrivent déjà dans une dynamique alignée avec l'approche *Une seule santé*, mais elles manquent de visibilité, d'un cadre d'évaluation partagé et ne sont pas toujours valorisées, alors qu'elles pourraient inspirer d'autres territoires.

Objectifs

Ce guide vise à **soutenir les acteurs locaux, dans la mise en œuvre concrète de l'approche *Une seule santé* dans leurs territoires**. Il se veut un outil vivant, qui s'enrichira progressivement grâce aux retours d'expérience des acteurs de terrain.

Objectifs secondaires :

- Favoriser une **compréhension des interconnexions** entre la santé humaine, animale, végétale et des écosystèmes, afin de mieux saisir la complexité des enjeux sanitaires contemporains.
- Promouvoir la **collaboration intersectorielle et interdisciplinaire** (santé humaine et animale, écologie, agriculture, sciences humaines et sociales, industrie, etc.).
- Identifier les **situations et thématiques propices** pour appliquer l'approche *Une seule santé*, en reconnaissant que tous les projets ne s'y prêtent pas.
- Proposer des **repères méthodologiques et outils pratiques**, évolutifs, pour accompagner la structuration de projets locaux s'inscrivant dans une dynamique *Une seule santé*.

Fiches thématiques associées

Le présent guide est complété par six fiches thématiques associées, qui apportent un niveau de détail opérationnel et des repères pratiques pour approfondir :

- ➔ Alimentation saine et durable
- ➔ Aménagements territoriaux favorables aux trois santés
- ➔ Qualité des milieux de vie
- ➔ Bien-être, santé mentale et bénéfices du dehors
- ➔ Soins écoresponsables
- ➔ Zoonoses

Public cible

Ce guide s'adresse aux acteurs qui œuvrent dans les territoires — communes, agglomérations, bassins agricoles, parcs naturels, maisons ou centres de santé, ... — et qui portent ou contribuent à des dynamiques telles que les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), les Plan Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) ou les Contrats Locaux de Santé (CLS) (liste non exhaustive).

Définition de l'approche *Une seule santé* (USS)

Définition officielle du concept Une seule santé par le Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche Une seule santé (OHHLEP, 2021).

Le principe « Une seule santé » consiste en une approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Il reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement en général (y compris des écosystèmes) est étroitement liée et interdépendante. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble à fomentier le bien-être et à lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes. Il s'agit également de répondre au besoin collectif en eau potable, en énergie propre, en air pur, et en aliments sûrs et nutritifs, de prendre des mesures contre le changement climatique et de contribuer au développement durable.

Depuis le siècle dernier, les avancées scientifiques et technologiques ont largement contribué à améliorer la santé, le bien-être et l'espérance de vie des populations humaines. Toutefois, ces progrès ont souvent été réalisés sans considération suffisante pour les équilibres naturels, entraînant une pression croissante sur les écosystèmes. La pollution, la perte de biodiversité ou encore le changement climatique entraînent désormais des conséquences directes sur la santé humaine, animale et végétale.

Face à ces enjeux, le concept *Une seule santé* propose une nouvelle manière de penser la santé, de manière systémique, positive et résiliente.

En France, l'approche *Une seule santé* est de plus en plus intégrée aux politiques publiques, en particulier à travers le Plan National Santé Environnement 4 (PNSE 4) (Gouvernement, 2021) et dans les déclinaisons régionales : les Plans Régionaux Santé Environnement (PRSE).



Santé humaine



Elle est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un état de **bien-être physique, mental et social complet**, et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1948). La santé humaine dans l'approche USS dépasse les approches biomédicales. Elle intègre les **déterminants sociaux, économiques et environnementaux** de la santé.

Santé végétale



Les plantes produisent de l'oxygène, de l'ombrage, réduisent la température des villes, favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols. Elles ont de nombreux effets bénéfiques pour l'humain, les animaux et les écosystèmes lorsqu'elles sont en bonne santé. Ainsi, les maladies, pathogènes, ravageurs, les plantes compétitrices des cultures ou envahissantes ne

mettent pas seulement en péril la **santé des plantes** infectées, les **rendements des cultures** et la **biodiversité dans les milieux naturels**. Ils peuvent également être dommageables sur la santé humaine, par exemple par l'usage de certaines substances phytosanitaires qu'entraînent des plantes en mauvaise santé, ou le développement d'espèces invasives allergéniques. (Anses, 2024). (Anses, 2024).

Santé animale



Plus que la santé, l'Anses définit le **bien-être des animaux** comme « **l'état mental et physique positif** lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal » (Anses, 2018)

Santé écosystémique



Un **écosystème** est un **ensemble dynamique formé par des organismes vivants** (plantes, animaux, micro-organismes) **en interaction avec leur environnement physique** (climat, sol, eau, etc.) **dans un espace donné**. Ces interactions assurent la circulation de l'énergie et des matières, permettant le maintien de la vie et l'évolution des communautés vivantes. Un écosystème peut être aussi petit qu'une flaque d'eau ou aussi vaste qu'une forêt ou un océan. D'après Patrick Giraudoux (Professeur émérite d'écologie à l'Université Marie et Louis Pasteur), un **écosystème** peut être considéré **en « bonne santé »** s'il **préserve le maximum de ses fonctions** (comme filtrer l'eau, produire de l'oxygène, abriter des espèces), **de ses dynamiques et de ses capacités évolutives potentielles**, ainsi que celle des systèmes qu'il inclut et qui l'incluent (Giraudoux, 2022).

Pour savoir si un écosystème est « en bonne santé », on peut considérer un faisceau d'indices : diversité d'espèces présentes, espèces bio-indicatrices, qualité des milieux (eau, sols...), taille des habitats, identification de corridors écologiques ... L'état de santé peut être également mesuré par l'écart entre ce que réalise l'écosystème et son potentiel de réalisation en termes de biodiversité, productivité, etc., il n'existe pas d'état « fixe » de référence pour juger de la bonne santé d'un écosystème. Par ailleurs, un écosystème fonctionne sur plusieurs échelles, allant de quelques mois (ex : successions microbiennes) à des milliers d'années (ex : transformation d'une forêt), il est donc nécessaire d'instaurer un suivi sur un temps long si on souhaite avoir une idée de son état de santé.

Une seule Santé : En savoir +

Agir pour la santé du vivant en BFC : <https://agir-bfc.fr/dossier/une-seule-sante>



Consultez le dossier de notre centre de ressources régional.
Vous y trouverez notamment une vidéo « 2 min tout compris »
expliquant très simplement l'approche Une seule santé (3'08)



LE CHEMINEMENT DE LUCIE VERS L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ



**Lucie : une professionnelle
de la petite enfance engagée
en santé environnementale**

« Je me sens responsable de créer un environnement sain pour les tout-petits. Protéger leur santé, c'est aussi agir sur les expositions invisibles du quotidien, comme les perturbateurs endocriniens. C'est un engagement concret, au croisement du soin, de la prévention et de l'éducation. » - Lucie

QUI ?

Lucie, 38 ans, est infirmière puéricultrice et directrice d'une crèche municipale accueillant une vingtaine d'enfants dans une petite ville périurbaine.

POINT DE DÉPART :

Lors d'une formation sur les risques environnementaux en petite enfance, elle prend conscience de l'impact des perturbateurs endocriniens, substances particulièrement préoccupantes durant les 1000 premiers jours de vie.

CONSTATS :

Elle repère plusieurs sources de PE dans la crèche : jouets en plastique souple, produits d'entretien parfumés, mobilier traité... et identifie un manque d'informations partagées avec les familles.

PREMIÈRES ACTIONS :

Lucie initie une démarche concrète et progressive :

- Elle mène un diagnostic environnemental de la crèche avec son équipe.
- Elle remplace les plastiques souples par des matériaux plus sains (bois, inox, verre).
- Elle choisit des produits ménagers éco-certifiés, sans parfum.
- Elle améliore la ventilation des locaux.
- Elle informe les familles pour les aider à agir aussi à la maison.

Le projet est bien accueilli par l'équipe et les familles. Les pratiques évoluent progressivement, tant dans la crèche qu'au sein de certains foyers.



LUCIE DÉCOUVRE L'APPROCHE *UNE SEULE SANTÉ* : une réflexion s'engage...

Au fil des mois, Lucie découvre l'approche *Une Seule Santé* lors d'une réunion organisée par la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Elle comprend que son action, si utile soit-elle, reste limitée. Les solutions mises en œuvre se limitent à la réduction des risques pour les humains, sans prendre en compte les impacts environnementaux ou systémiques. Le discours dominant est un peu anxiogène, centré sur les dangers, ce qui provoque parfois du découragement chez ses collègues ou les parents.

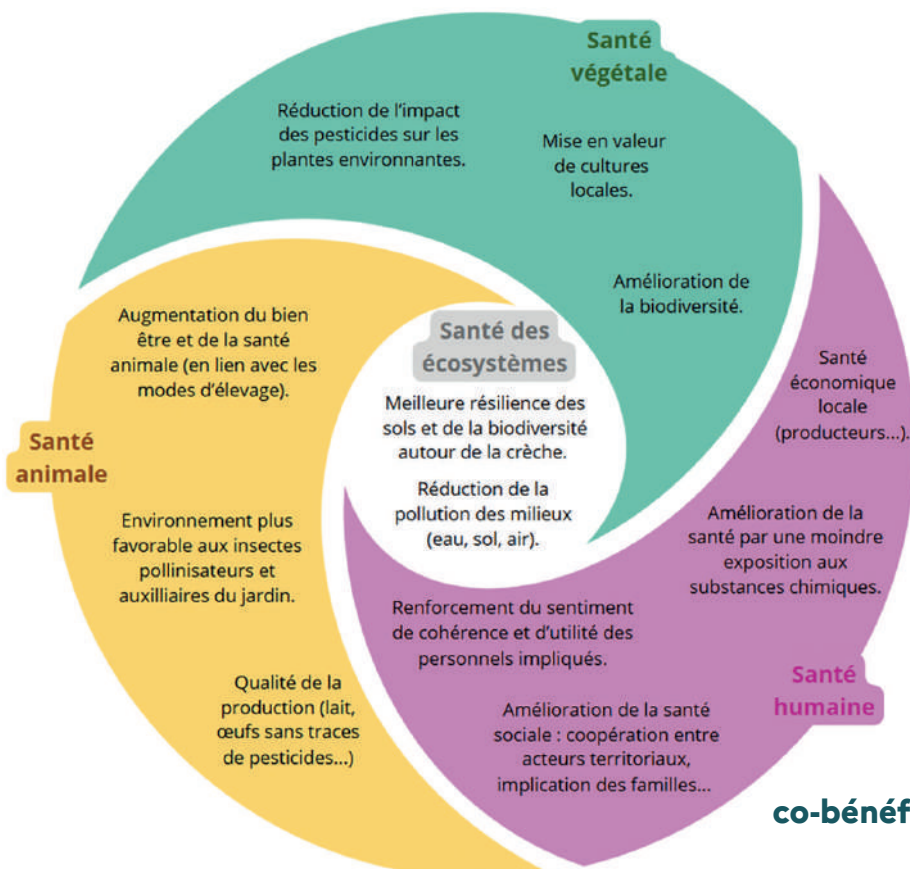


L'approche *Une seule santé* lui ouvre de nouveaux horizons. Elle y voit un levier de transformation positive, où la santé humaine est liée à celle des écosystèmes, des animaux, des plantes, et du territoire.

Elle comprend que les perturbateurs endocriniens ne concernent pas que les enfants, mais toute la chaîne du vivant : des lombrics aux oiseaux, en passant par les producteurs agricoles, les nappes phréatiques, les animaux d'élevage ou les pollinisateurs.

L'action change d'échelle...

Sans changer le cœur de son engagement, Lucie envisage une reconfiguration de son projet, avec une approche plus collective, en recherchant les **co-bénéfices** pour la santé des humains, mais aussi des animaux, des plantes et des milieux naturels autour de la crèche. Car elle a également compris qu'une nature en bonne santé protège la santé humaine.



**Schéma illustrant les
co-bénéfices du nouveau projet
(ARS BFC, 2025).**



RAPPEL : Comment formuler des objectifs d'un projet ?

Un objectif bien formulé constitue un repère central pour piloter et évaluer un projet. Il doit répondre à plusieurs critères :

- **Orienté vers les résultats** (pas uniquement pensé en fonction des moyens ou activités),
- **Pertinent**, c'est-à-dire en lien direct avec les buts poursuivis,
- **Réaliste**, en cohérence avec les ressources disponibles (temps, budget, équipe...),
- **Raisonnement ambitieux**, tout en étant **réalisable**,
- **Délimité dans le temps**,
- **Ciblé sur une population donnée**,
- **Mesurable ou objectivable**, pour pouvoir en suivre l'évolution.



...et d'objectifs :

Lucie réunit autour d'elle une équipe projet : des parents, des personnels de la crèche, différents services de l'intercommunalité, des producteurs locaux. Ils définissent de nouveaux objectifs pour les 2 ans à venir :

- Réduire l'exposition des enfants et personnels de la crèche aux perturbateurs endocriniens, en éliminant les produits contenant des substances à risque et en formant les professionnels aux alternatives.
- Supprimer les produits non biodégradables utilisés dans la structure, en privilégiant les circuits d'approvisionnement locaux et éco-labellisés, pour limiter les transports et les pollutions et participer à l'économie locale.
- Faire évoluer la politique d'achat de la commune en lien avec les producteurs locaux, visant à approvisionner la crèche avec des denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique ou à faibles intrants à 70%, tout en favorisant les protéines végétales.
- Proposer aux enfants des activités en extérieur (« crèche du dehors ») sur au moins 50% du temps d'accueil, pour favoriser la motricité, l'éveil des sens et réduire les expositions aux polluants.
- Sensibiliser au moins 50% des familles et 100% des personnels via des activités pédagogiques sur la biodiversité environnante, afin de favoriser la compréhension de l'interdépendance entre santé humaine et santé des milieux.

PARTIE 1 :

Pourquoi et comment intégrer l'approche *Une Seule Santé* dans son territoire ?

Travailler sur la santé dans nos territoires est complexe : enjeux écologiques, sanitaires, agricoles, sociaux et économiques se croisent et entrent parfois en contradiction.

La réussite des projets territoriaux passe par une vision globale et systémique de la santé, à l'interface des autres enjeux. Aujourd'hui, nous partons souvent de loin : institutions cloisonnées, coopérations limitées ou ponctuelles, données et compétences rarement mises en commun. Pourtant, des initiatives réussies montrent qu'une approche intégrée est non seulement possible mais efficace.

Vidéo (5'27) - Journée Santé-Environnement – Cap vers *Une seule santé*, organisée en 2024 par le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, l'ARS BFC et In'Terre-Activ



<https://agir-bfc.fr/agirbfc/ressource/478/journee-sante-environnement-cap-vers-une-seule-sante>

1.

POURQUOI UTILISER L'APPROCHE *UNE SEULE SANTÉ* ?

Pour construire des projets plus adaptables aux aléas, en renforçant la résilience et la robustesse des territoires

L'approche *Une Seule Santé* permet de concevoir des projets mieux ancrés localement, grâce à une coopération accrue entre les secteurs (santé, environnement, agriculture...) et à une compréhension plus fine et partagée du fonctionnement des écosystèmes et des risques à l'interface entre humains, animaux et végétaux. Elle encourage à prendre du recul et à réfléchir à la santé du vivant de manière plus globale, sur le plus long terme, en anticipant les crises et aléas et en pensant collectivement les réponses. Elle constitue un levier direct de durabilité, de résilience, voire de robustesse territoriale.

Vous souhaitez en savoir plus sur le concept de « robustesse » ?



Nous vous invitons à prendre connaissance de cette interview d'Olivier Hamant, animée par Tilt (média de sensibilisation sur les grands enjeux mondiaux) de l'Agence française de développement) - **Vidéo (16'56)**

<https://www.youtube.com/watch?v=TENa7UGWd1A>

Résilience : c'est la capacité d'un territoire à anticiper, absorber et rebondir face à une crise. La résilience, telle que conçue par Holling, ne se limite pas à la capacité d'un système à revenir à l'équilibre après une perturbation, mais désigne sa faculté à réagir de manière positive et créatrice, pour intégrer des transformations : le système apprend, s'ajuste, et évolue (Holling C.S, 1973).

Robustesse : c'est la capacité d'un système à se maintenir stable (sur le court terme) et viable (sur le long terme) malgré les aléas / fluctuations (Collart Dutilleul F, Hamant O, Negrutiu I, Riem F, 2023).

Pour engager les acteurs territoriaux dans une approche plus positive et préventive des enjeux de santé

L'approche Une seule santé promeut une vision préventive et positive de la santé. Elle permet d'envisager des leviers d'actions sur les déterminants de santé via l'environnement urbain, les systèmes agricoles, le monde du travail.... En cela, elle rejoint pleinement la démarche de promotion de la santé.

Promotion de la santé : c'est « un processus social et politique global, qui comprend non seulement des actions visant à renforcer les aptitudes et les capacités des individus mais également des mesures visant à changer la situation sociale, environnementale et économique, de façon à réduire ses effets négatifs sur la santé publique et sur la santé des personnes. » (Nutbeam D, 1999)

Pour des bénéfices économiques à moyen et long terme

Si le choix de la robustesse et de la prévention représente un investissement de départ (humain, financier), les bénéfices sur le moyen-long terme sont presque certains.

Par exemple, un rapport récent de la Banque Mondiale encourage les décideurs à investir dans la prévention des pandémies, contrairement à l'approche habituelle qui tend à privilégier les mesures d'endiguement et de lutte après l'apparition d'une maladie. Selon ce rapport, une prévention guidée par l'approche Une seule santé, équilibrant et optimisant durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes, coûterait entre 10,3 et 11,5 milliards de dollars par an, contre environ 30,1 milliards pour la gestion des pandémies (World Bank, 2022).

En renforçant la résilience des territoires et en soutenant les filières locales durables (agriculture, bâtiment biosourcé, circuits courts...), l'approche Une seule santé constitue également un levier de développement économique territorial.

Le rapport Nexus souligne le coût de l'inaction : un retard dans la réalisation des objectifs en matière de biodiversité, par exemple, pourrait doubler les coûts – tout en augmentant la probabilité de pertes irremplaçables telles que les extinctions d'espèces. Une action retardée sur le changement climatique ajoute au moins 500 milliards de dollars par an de coûts supplémentaires pour atteindre les objectifs politiques. Ce rapport met aussi en lumière que l'intégration des éléments du Nexus (biodiversité, santé, eau, alimentation, climat) dans les politiques publiques et les stratégies économiques crée des bénéfices croisés pour les secteurs économiques (IPBES, 2024).

Pour mieux vivre ensemble

L'approche *Une Seule Santé* peut aussi contribuer à préserver la santé mentale et le lien social, dans un contexte où les crises écologiques, sanitaires et sociales génèrent angoisses, impuissances et tensions. Les émotions liées à l'état du vivant — éco-anxiété, colère climatique — touchent particulièrement les jeunes, les professionnels en contact avec les vulnérabilités, ou les citoyens les plus exposés.

En reconnectant les actions locales à une vision positive et collective de la santé, l'approche *Une seule santé* favorise un sentiment d'utilité, de coopération et de résilience. Elle peut ainsi soutenir une transition apaisée et inclusive, en donnant à chacun une place pour agir et comprendre les interdépendances entre humains et écosystèmes.

C'est aussi une voie pour encourager des formes de gouvernance partagée et de justice sociale, au service d'un «mieux vivre ensemble», inspiré du Buen Vivir (Acosta A, 2018) : une conception du bien-être ancrée dans la coopération avec le vivant, la solidarité territoriale, et la paix sociale durable.



2.

COMMENT IMPULSER L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ SUR UN TERRITOIRE ?

Favoriser la collaboration interdisciplinaire, intersectorielle et interinstitutionnelle

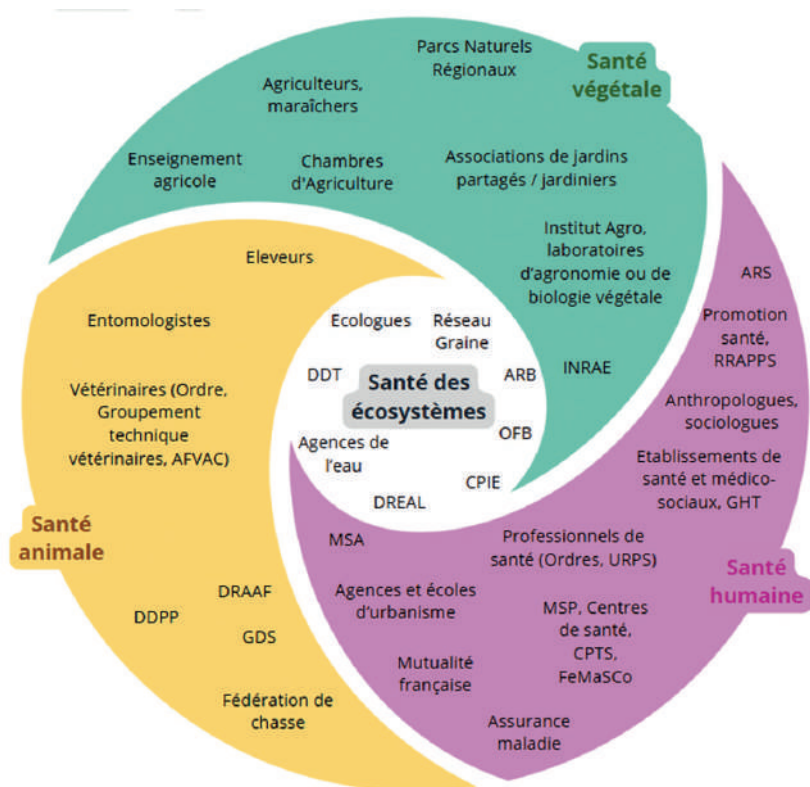
L'approche *Une seule santé* repose avant tout sur une coopération active entre disciplines (médecine humaine, médecine vétérinaire, écologie, sciences humaines et sociales, droit, agronomie, économie...), entre secteurs (santé, agriculture, environnement, éducation, ...) mais aussi entre les institutions (intercommunalités, services de la préfecture, conseil départemental, éducation nationale, ARS, chambre d'agriculture...). C'est cette diversité de regards qui permet de mieux comprendre les risques et bénéfices à l'interface entre les humains, les animaux et les écosystèmes, et d'agir plus efficacement.

Dès les premières étapes du projet, il s'agit de se poser la question : qui autour de moi pourrait enrichir ce projet, proposer d'autres approches ou ouvrir des opportunités pour viser des effets sur les différentes santés ?

➔ **Conseil pratique :** En vous inspirant du schéma ci-après, réalisez une **cartographie** et un **annuaire des acteurs clés de votre territoire**, selon leur secteur d'exercice, leurs compétences, leurs missions.

Les **collectivités territoriales**, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) ont également un rôle à jouer en favorisant les coopérations à l'échelle locale. Les communes, intercommunalités, métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et communautés de communes, syndicats mixtes, et les élus locaux, du fait de leur proximité et leur connaissance fine des besoins locaux, jouent un rôle central pour mobiliser les ressources humaines, structurer les actions et assurer leur pérennité.

Autant que possible, une participation de la **société civile**, des **associations locales** et des **acteurs économiques et privés** doit être recherchée. Leur implication dès la conception des projets favorise une meilleure compréhension des contextes culturels, économiques et sociaux mais également une meilleure appropriation des actions mises en place par ces derniers.



Exemple de partenaires issus des différents secteurs, mobilisables pour des projet territoriaux *Une seule santé* (ARS BFC, 2025).

Remarque : certains acteurs sont classés dans un secteur mais interviennent en réalité « à cheval » sur 2 secteurs.

Un tableau est également disponible en **Annexe 1** : Acteurs potentiels de projets Une seule santé en région BFC (non exhaustif).

Enrichir et faire du lien entre les dispositifs existants

L'objectif n'est pas tant de créer de nouveaux dispositifs, mais plutôt d'enrichir l'existant, en intégrant une vision globale et systémique dans les cadres déjà en place.

Découvrez le guide « Faire passerelle entre les PAT et les CLS »



Outil clé en main pour animer des journées d'interconnaissance, d'échange de pratiques et de co-construction visant à renforcer le lien entre PAT et CLS, avec pour finalité de proposer des intentions de collaboration (travail en transversalité, actions communes...).

<https://www.maison-nutrition.fr/projet-faire-passerelle-entre-les-pat-et-les-cls/>

De nombreux dispositifs locaux — Contrats Locaux de Santé (CLS), Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable (SRADDET), Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), ... — partagent déjà les principes de transversalité, de prévention et de participation citoyenne. Ces dispositifs représentent une opportunité concrète pour structurer des actions Une Seule Santé à l'échelle locale, en valorisant les actions existantes, en renforçant les connexions entre elles et entre les acteurs qui les portent, en amplifiant les dynamiques existantes.

➔ **Conseil pratique** : Identifier quels **liens** pourraient être développés **entre plusieurs actions existantes dans un même dispositif ou entre plusieurs dispositifs d'un même territoire** : des synergies sont possibles !

Un tableau disponible en **Annexe 2** : Descriptif de dispositifs permettant de structurer des projets Une seule santé (non exhaustif).

Partager des ressources et des données intersectorielles

Le partage de ressources et de données provenant de sources variées (santé humaine, animale, végétale et données environnementales) peut être très utile au développement et au suivi d'actions répondant à l'approche *Une seule santé*. Bien souvent, les acteurs collectent et détiennent déjà un certain nombre de ressources et de données mais celles-ci sont rarement valorisées et peu partagées entre les secteurs, or, cela peut permettre de partager une base commune utile à la compréhension d'enjeux systémiques. Des diagnostics territoriaux peuvent également être envisagés avec une approche intersectorielle (voir guide proposé dans l'encadré).

➔ **Conseil pratique :** En fonction des enjeux travaillés, réalisez avec l'ensemble des acteurs concernés, une **cartographie des ressources et bases de données existantes** en décrivant pour chacune conditions d'accessibilité et de partage.

Découvrez le guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Santé Environnement



<https://www.bretagne.prse.fr/guide-d-aide-aux-clse-a502.html>



3. QUELLES SONT LES THÉMATIQUES PROPICES À L'APPROCHE *UNE SEULE SANTÉ* POUR UN PROJET TERRITORIAL ?

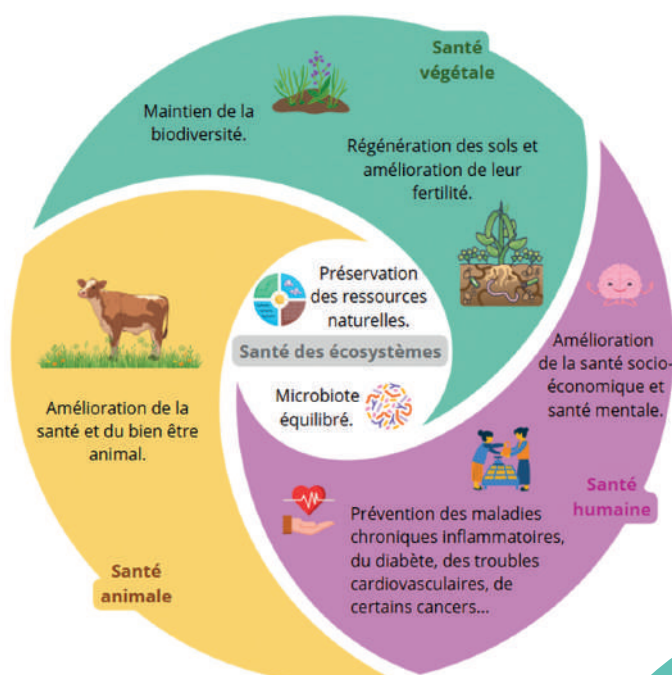
Alimentation saine et durable

L'alimentation est un point de convergence fort entre santé humaine, animale, végétale et écosystémique.

Sur les territoires, les collaborations entre agriculteurs, maraîchers, collectivités locales, associations, commerçants, professionnels de santé, sont bénéfiques pour tous. Elles permettent d'évoluer vers une alimentation plus saine et plus durable, favorisant les co-bénéfices pour la santé de manière globale. L'alimentation est également un bon vecteur de mobilisation des consommateurs, qui, par leur changement de pratiques (achats, cuisine, zéro déchets...), deviennent acteurs.

Les PAT, en articulation avec les CLS, sont des leviers centraux pour la mise en œuvre de ces coopérations. Mais ils ne sont pas les seuls : PCAET, SCOT, PLUI, CRTE constituent des leviers utiles

Co-bénéfices possibles d'une alimentation saine et durable (ARS BFC, 2025).



➔ **Exemple d'action répondant à la logique *Une seule santé*** : La mise en place d'un circuit d'approvisionnement auprès de producteurs locaux utilisant des pratiques agroécologiques, tout en favorisant la consommation de légumineuses, de fruits et de légumes frais pour la restauration collective (cantines scolaires, hôpitaux, EHPAD).

Une action de cette nature permet de réduire l'exposition aux pesticides et aux aliments ultra-transformés, donc d'améliorer la santé humaine. Cela permet également de favoriser l'économie locale et de contribuer à la préservation des sols et de la biodiversité, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à une gestion durable des ressources en eau. Enfin, les pratiques agricoles non intensives et limitant l'usage des antibiotiques et pesticides, favorisent aussi la bonne santé des animaux d'élevage et de la faune sauvage du territoire.

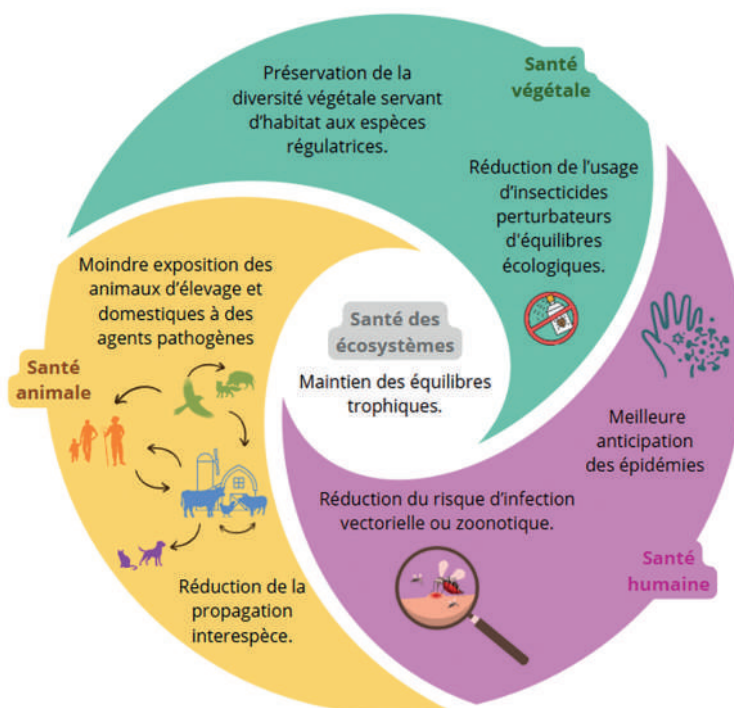
Prévention des maladies zoonotiques

Les zoonoses sont des maladies infectieuses transmises entre les animaux vertébrés et les humains. Elles impliquent souvent plusieurs réservoirs (où l'agent infectieux survit) et plusieurs modes de transmission. Parfois, un vecteur (comme une tique ou un moustique) intervient dans la transmission de l'agent infectieux entre réservoirs et hôtes. Les zoonoses illustrent bien l'interdépendance des santés humaine, animale et écosystémique.

L'émergence et la transmission des zoonoses entre espèces est souvent favorisée par des facteurs liés aux activités humaines, tels que l'urbanisation, la disparition d'habitats via la dégradation des écosystèmes, l'intensification des élevages, les changements climatiques, et la mondialisation des échanges.

La prévention locale de ces risques repose sur une coopération intersectorielle et territoriale, impliquant des professionnels de santé humaine et vétérinaire, les services de l'État (DDETSPP, DDT, ARS), les collectivités locales (urbanisme, santé-environnement), les acteurs de la biodiversité (PNR, gestionnaires d'espaces naturels, conservatoires), des agriculteurs et éleveurs et possiblement des citoyens, via des dispositifs de surveillance participative.

Le CLS, via ses actions « santé-environnement » peut être un bon levier d'action, de même que les chartes de gestion d'espaces naturels.



Co-bénéfices possibles de la prévention des zoonoses (ARS BFC, 2025).

➔ **Exemple d'action répondant à la logique *Une Seule Santé*** : Programme territorial de prévention de l'exposition aux tiques dans une zone rurale boisée, fréquentée par les habitants et les scolaires. Concrètement, cela peut se traduire par :

- Une gouvernance partagée de l'action entre collectivités territoriales, ARS, DDETSPP et un gestionnaire d'espace naturel.
- Une cartographie des zones à risque élevé de contact avec les tiques (lisières, aires de jeux, sentiers fréquentés), en lien avec des écologues, des naturalistes bénévoles et les habitants.
- Un aménagement et entretien adapté des espaces publics : entretien différencié (fauche tardive, cheminements dégagés), création de zones refuges à faible densité de tiques, panneaux de prévention avec codes couleur.

- Des actions de sensibilisation et d'information (grand public, scolaires, randonneurs, propriétaires d'animaux de compagnie) : bon geste pour retirer la tique, prévention chez l'animal, surveillance clinique, rôle des professionnels de santé.
- Un suivi faune sauvage – vecteurs en partenariat avec des fédérations de chasse, vétérinaires, FREDON, avec un appui scientifique pour l'identification des espèces vectrices et pathogènes ainsi que la validation des protocoles de suivi.

Au-delà de la réduction recherchée des cas humains de maladies vectorielles à tiques, ce type d'action permet une meilleure cohabitation entre humains et nature, dans une logique de respect des équilibres écologiques, mais aussi le renforcement des capacités locales de prévention et d'alerte en fonction du niveau de risque identifié.

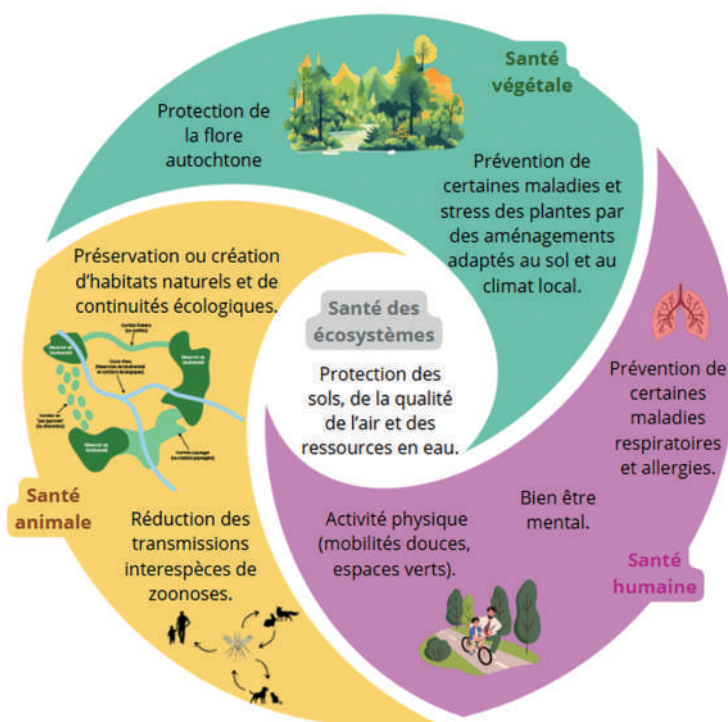
Aménagements territoriaux favorables aux 3 santé

L'aménagement du territoire joue un rôle central dans la santé des écosystèmes et l'ensemble des espèces qu'ils contiennent (y compris les humains). Il influence la qualité de l'air, la biodiversité, les mobilités, le cadre de vie, l'exposition aux risques et polluants, et la résilience des territoires face aux changements climatiques.

Sur le terrain, de nombreux acteurs concourent à l'aménagement du cadre de vie : collectivités locales (services urbanisme, mobilité, espaces verts...), professionnels de la construction et du bâtiment, écologues, aménageurs, promoteurs, DDT, DREAL, DDPP, mais aussi associations de quartier, élus, gestionnaires d'espaces naturels, etc.

Des dispositifs comme les Evaluations d'Impact en Santé (EIS) ou les projets d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) incarnent déjà une vision intégrée des déterminants de santé. Toutefois, pour pleinement s'inscrire dans l'approche « Une seule santé », ils peuvent être enrichis par des indicateurs de santé animale, végétale et écosystémique, et par des objectifs touchant aux co-bénéfices inter espèces.

Des leviers existent : initiatives collectives (associations de quartier), actions éducatives (écoles, centres de loisirs...), révision des PLUi et autres plans d'aménagement du territoire, constituent des occasions pour concrétiser une approche par co-bénéfices.



Co-bénéfices possibles des aménagements territoriaux (ARS BFC, 2025).

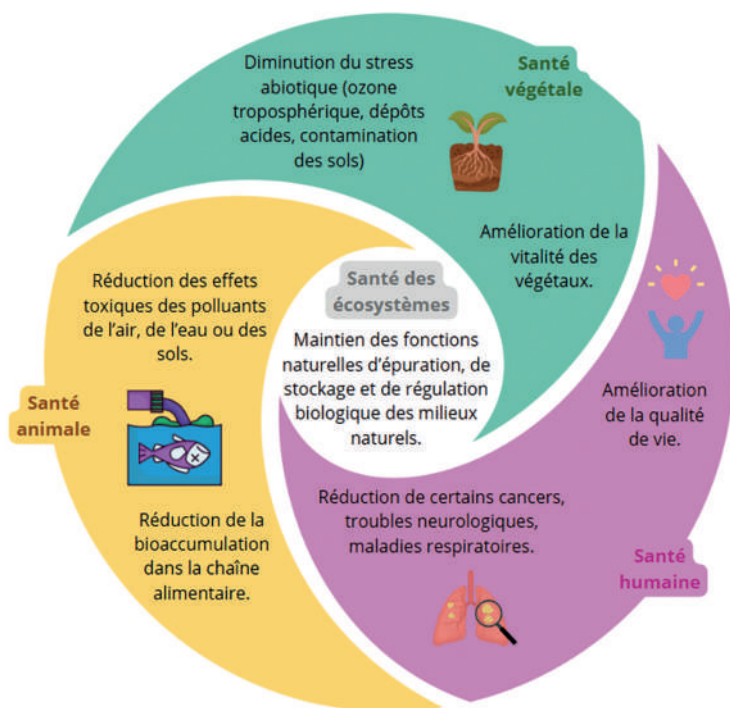
➔ **Exemple d'action répondant à la logique Une Seule Santé :** Enrichir une action de lutte contre les espèces végétales envahissantes (comme l'ambrosie) en l'utilisant comme levier d'amélioration de la biodiversité, de préservation des rendements agricoles, des sols, de réduction des impacts sur la santé humaine et d'atténuation du changement climatique. Concrètement, cela peut se traduire par :

- Une coopération renforcée avec des écologues, agriculteurs formés aux pratiques d'agroécologie et agents techniques des collectivités, pour adapter les pratiques de gestion des milieux et élaborer des stratégies de prévention et de contrôle plus systémiques.
- La mobilisation des élus et techniciens communaux pour organiser la surveillance des espèces d'intérêt sur le territoire, couplées éventuellement à des programmes de science participative mobilisant les citoyens.

- *L'intégration de mesures concertées dans les cahiers des charges des marchés publics d'entretien des espaces verts.*
- *Des actions pédagogiques à destination des habitants du territoire.*

Ce type d'action permet le développement d'une gouvernance intersectorielle, participative et locale tout en améliorant la santé humaine (réduction des allergies, de l'asthme et expositions aux produits phytosanitaires), en préservant la biodiversité locale et en limitant les baisses de rendement des cultures.

Améliorer la qualité des milieux de vie



La qualité des milieux de vie conditionne directement la santé des humains, des animaux et des végétaux. La pollution de l'air, de l'eau et des sols aggrave les pathologies chroniques (cancers, maladies respiratoires, troubles de la reproduction), fragilise les organismes vivants (humains, animaux, végétaux) et altère les écosystèmes. Les polluants sont émis par tous les secteurs d'activité humaine : transports, chauffage résidentiel, agriculture, industries, incinération, etc.

Agir localement sur ces enjeux implique une démarche concertée entre collectivités, services de l'État (DREAL, DDT, ARS, DDETSP), acteurs de la santé, du monde agricole, de l'aménagement et citoyens.

L'approche *Une Seule Santé* permet d'aborder la réduction des pollutions comme un enjeu transversal de santé publique, de qualité de vie, de protection du vivant et de transition écologique.

Les PCAET ou CRTE constituent des leviers importants pour travailler cet enjeu de façon systémique.

Co-bénéfices possibles de l'amélioration de la qualité des milieux (ARS BFC, 2025).

➔ **Exemple d'action répondant à la logique *Une Seule Santé* :** Élaboration d'un plan local de réduction des expositions aux polluants atmosphériques et chimiques, adossé au PCAET ou CRTE. Composantes possibles du projet :

- *Diagnostic partagé des sources de pollution et polluants d'intérêt local, en mobilisant des données Air (ex. Atmo BFC), des bases industrielles, agricoles, des plaintes de riverains...*
- *Développement des mobilités douces : aménagement de pistes cyclables, promotion du covoiturage et réduction de la vitesse en agglomération.*
- *Limitation du transit de poids lourds en centre-ville par des politiques logistiques innovantes.*
- *Sensibilisation aux pratiques agricoles réduisant la volatilisation des pesticides et accompagnement des ménages pour des pratiques domestiques moins polluantes.*
- *Révision des achats publics : promotion de matériaux bas carbone, produits sans COV, peintures écologiques...*

- *Création et valorisation d'espaces extérieurs favorisant les activités physiques et éducatives en nature (parcs, aires de jeux végétalisées, «écoles du dehors»).*
- *Surveillance participative avec la mise en place de capteurs citoyens de qualité de l'air dans les écoles, lieux publics ou quartiers sensibles, ou encore en lien avec les maisons de santé ou les CPTS pour suivre les symptômes déclarés.*

Une telle action permet non seulement une réduction mesurable des pollutions, mais aussi une reconnexion des habitants à leur environnement, une amélioration du bien-être collectif, et une protection accrue des écosystèmes, au bénéfice de tous les vivants.

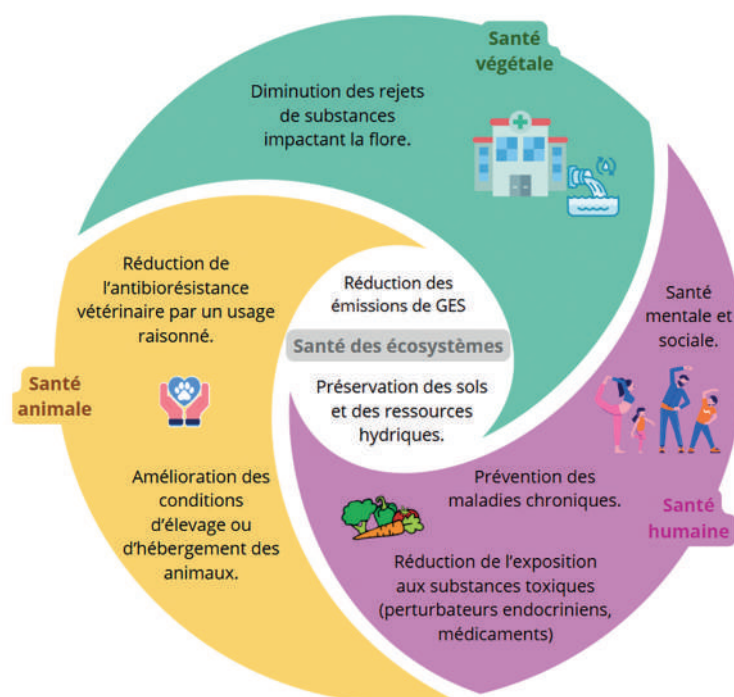
Soins éco-responsables

La démarche de soins éco-responsables vise à prendre soin équitablement, dans le respect des écosystèmes et des limites planétaires. Elle associe plusieurs leviers d'actions :

L'**écosoin**, c'est-à-dire un soin qui, à qualité et sécurité égales pour le patient, est moins impactant pour l'environnement. Il s'agit d'identifier et d'évaluer les risques environnementaux à chaque étape du soin pour mettre en place des actions susceptibles de les maîtriser, telles que réduire les consommations d'énergie, les consommables, éviter les prescriptions excessives, trier et valoriser les déchets, ...

Les **approches préventives** et la **promotion de la santé**, en agissant pour créer des milieux de vie favorables à la santé et en mobilisant la capacité d'agir et les ressources des personnes pour rester en bonne santé.

Les **coopérations interdisciplinaires** et la **santé communautaire**. (Baras, 2024)



Co-bénéfices possibles des soins éco-responsables (ARS BFC, 2025).

Sur les territoires, de nombreux acteurs de santé humaine et animale se mobilisent pour intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques et développer des approches préventives. Les projets des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et Maison de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) sont des dispositifs intéressants pour travailler ces enjeux à l'échelle territoriale, en favorisant les liens avec les CLS.

➔ **Exemple d'action répondant à la logique Une Seule Santé :** Création d'un réseau intersectoriel pour accompagner la transition des structures de soins d'un territoire rural dans une démarche d'éco-responsabilité des soins (ex. : une communauté de communes en zone rurale avec maisons de santé, EHPAD, pharmacies, clinique vétérinaire).

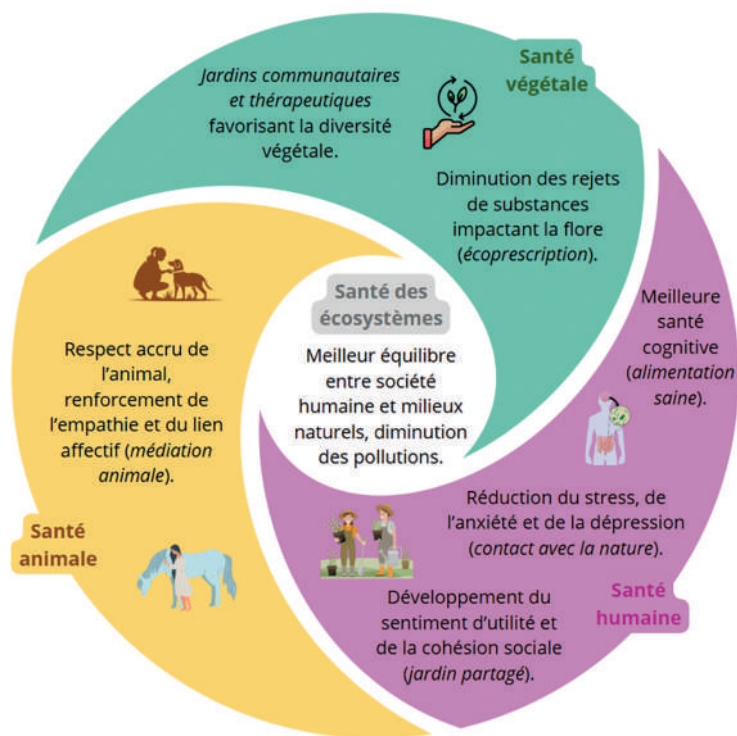
Ce projet peut inclure :

- *Un diagnostic environnemental participatif dans les structures de soins, mobilisant professionnels de santé humaine et animale, associations locales de transition écologique, CPIE et services techniques des collectivités.*
- *Des formations croisées pour améliorer les pratiques : écoprescription, gestion des déchets, prescription d'activité physique en nature.*
- *L'incitation à utiliser les mobilités douces pour leur déplacements professionnels.*

- Un appui à la rénovation durable des bâtiments de santé en lien avec le PCAET et les SCOT.
- Un circuit de valorisation des déchets de soins, en coopération avec des entreprises locales de l'économie circulaire et des ESAT.
- Une expérimentation de prescription de nature co-portée par les MSP, le réseau sport-santé et le PNR.

Ce type d'action permet de renforcer les synergies interprofessionnelles et intersectorielles, tout en contribuant à la robustesse du système de santé local, à la réduction de son empreinte environnementale et à la qualité de vie des patients et des soignants.

Bien-être et santé mentale



La santé mentale, composante essentielle de la santé globale, dépend de multiples facteurs sanitaires mais aussi environnementaux et sociaux. Les liens entre les milieux naturels, les interactions sociales et la santé mentale sont désormais bien documentés : la perte de biodiversité, l'artificialisation des territoires ou encore les perturbations climatiques ont des impacts directs et indirects sur le bien-être et la santé mentale. Les études montrent que l'exposition régulière à des espaces naturels favorise la réduction du stress, améliore les capacités cognitives et réduit les symptômes de troubles anxiodépressifs.

Sur les territoires, de multiples acteurs peuvent contribuer à son amélioration en s'inscrivant dans une approche *Une Seule Santé* : les professionnels de santé mentale et somatique, les collectivités locales, les acteurs de la nature et de la biodiversité, les structures agricoles et d'insertion, les associations de patients et aidants, ou encore les acteurs éducatifs et culturels.

Co-bénéfices possibles de l'approche Une seule santé en santé mentale (ARS BFC, 2025).

Les CLS, les Plans Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) et projets de CPTS peuvent être utilisés comme cadres de déploiement d'actions concrètes.

L'approche Une seule santé favorise ici l'émergence de stratégies de promotion de la santé mentale axées sur la prévention, la reconnexion au vivant, la justice sociale et la restauration des liens humains et écologiques.

➔ **Exemple d'action répondant à la logique *Une Seule Santé* :** Créer un parcours de soin, de prévention et de réinsertion intégrant des leviers environnementaux et sociaux de promotion de la santé mentale, à l'échelle d'un territoire de PTSM.

Acteurs impliqués : Professionnels de santé mentale et structures médico-sociales, services techniques des collectivités, CPIE et associations d'agroécologie, PNR, maraîchers et fermes biologiques locales, centres sociaux pour des actions de sensibilisation intergénérationnelles.

Composantes possibles de l'action :

- Développement d'un jardin de production agroécologique en lien avec les parcours de soins et d'insertion ;

- *Mise en place de prescriptions de nature par les médecins et structures de soins en lien avec le PNR et des éducateurs environnement (marches accompagnées, sylvothérapie, ateliers sensoriels en forêt) ;*
- *Création de parcours éducatifs sur le microbiote en lien avec l'alimentation saine et durable (ateliers de cuisine saine, marchés locaux) ;*
- *Déploiement de médiations animales encadrées dans des fermes pédagogiques ;*
- *Aménagement d'espaces publics apaisés et végétalisés.*

Une telle action permet à la fois de réduire l'isolement social et d'améliorer la santé mentale, de développer des compétences professionnelles et sociales chez les publics en insertion, de renforcer le lien au vivant non humain tout en valorisant les milieux naturels et la biodiversité locale.



PARTIE 2 :

Outils transversaux

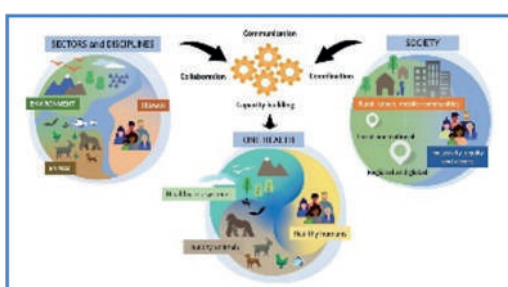
1.

FAIRE CONNAISSANCE AVEC L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ ET SE L'APPROPRIER

Des outils pour une acculturation globale

Vous ne vous sentez pas à l'aise avec le concept *Une Seule Santé* ? Vous ne savez pas par où commencer ? Vous cherchez des documents (assez) simples à comprendre ?

Voici quelques ressources pédagogiques qui vous aideront à monter en compétence :



Le groupe tripartite et le PNUE valident la définition du principe « Une seule santé » formulée par l'OHHLEP [Infographie]

Genève : Organisation mondiale de la santé, 2021

En ligne : <https://www.who.int/fr/news/item/01-12-2021-tripartite-and-unep-support-ohhlep-s-definition-of-one-health>

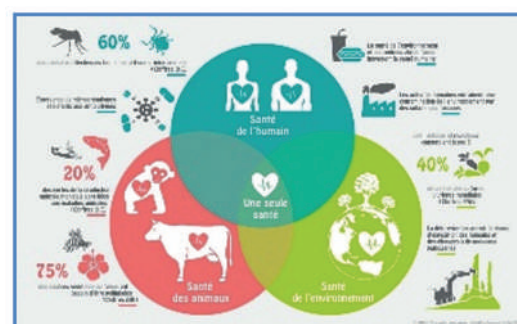
Cette infographie illustre le concept de «One Health» (Une Seule Santé), qui met en avant l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale.

Une seule santé [Infographie]

Paris : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, s.d.

En ligne : <https://www.inrae.fr/alimentation-sante-globale/one-health-seule-sante>

Le concept One Health, c'est penser la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement, à l'échelle locale nationale et mondiale. Cette manière d'aborder la santé dans le contexte mondial actuel de la pandémie liée à la Covid 19, permet de raisonner l'ensemble du système et trouver des solutions qui répondent à la fois à des enjeux de santé et des enjeux environnementaux.



One health, c'est quoi [Vidéo]

Bordeaux : Région Nouvelle-Aquitaine, 2022, 3'05

En ligne : <https://pod.univ-lr.fr/video/3207-gilles-boeuf-one-health-une-seule-sante/>

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine, le professeur Gilles Boeuf explique l'approche One Health en trois minutes.

Une seule santé... Mais de quoi s'agit-il ? [Bande dessinée]

Montréal : Université de Montréal, 2023

En ligne : <https://www.laboratoireuneseulesante.com/illustration-uss>

L'approche une seule santé est illustrée dans cette courte bande dessinée.



Une seule santé [Vidéo]

Dijon : Agir pour la santé du vivant Bourgogne-Franche-Comté, 2024, 3'23 (Deux minutes tout compris)

En ligne : <https://www.agir-bfc.fr/agirbfc/ressource/482/clip-2-min-une-seule-sante>

Ce clip pédagogique tout public vise à expliquer l'approche USS.

Courte vidéo rétrospective Journée Santé-Environnement – Cap vers une seule santé sur le territoire Nord Franche-Comté

Dijon : Agir pour la santé du vivant Bourgogne-Franche-Comté, 2024, 5'27

En ligne : <https://agir-bfc.fr/agirbfc/ressource/478/journee-sante-environnement-cap-vers-une-seule-sante>

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté, l'ARS BFC et In'Terre-Activ, ont organisé, le 14 mars 2024, une journée «Cap vers une seule santé» qui a réuni plus de 120 acteurs locaux. Cette action qui a permis de faire avancer la réflexion sur l'intégration de l'approche Une seule santé dans le Contrat Local de Santé.



Pour en savoir plus sur Une seule santé

Vous vous êtes approprié le concept Une seule santé et vous aimeriez aller un peu plus loin dans la mise en œuvre d'actions... ? Voici quelques ressources qui ne vous laisseront pas indifférent.



Dossier "Une seule santé" [Page internet]

Dijon : Agir pour la santé du vivant en Bourgogne-Franche-Comté, 2023.

En ligne : <https://agir-bfc.fr/dossier/une-seule-sante>
Les êtres vivants évoluent dans un écosystème dont l'équilibre repose sur la biodiversité et le climat garantissant des conditions de vie stables dans le temps. Des modifications de ces équilibres peuvent être favorables («co-bénéfices») ou défavorables aux populations vivant dans les écosystèmes. Cette interdépendance appelle à une réflexion globale et à la mise en œuvre de politiques, législations et de collaboration transdisciplinaire.

Les collectivités concernées par l'approche **Une Seule Santé** [Page internet]

Nancy : CNFPT, 2024

En ligne : <https://www.cnfpt.fr/nous-connaître/notre-organisation/centres-documentaires/centre-ressources-documentaires-inset-angers/collectivites-concernees-lapproche-seule-sante/inset-angers>

Trois webinaires proposés fin 2024 par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour comprendre le concept et voir pourquoi et comment les collectivités doivent y contribuer et peuvent y trouver un levier d'action et de mobilisation. Du concept scientifique à l'opérationnalisation par et pour les collectivités, via des objets tels que les aménagements, la renaturation ou l'alimentation.



One health (ou « Une seule santé ») [page internet]

Belin-Béliet : Graine Nouvelle-Aquitaine, 2024

En ligne : <https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/181-one-health-ou-une-seule-sante.html>

Cette série de 4 webinaires est proposée par le GRAINE et Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme « One Health en Nouvelle-Aquitaine, du concept à l'action » :

- One Health, qu'est-ce que c'est ?
- One Health, comment se l'approprier ?
- One Health, comment le mettre en oeuvre concrètement ?
- One Health en Nouvelle-Aquitaine : enjeux et actualités 2024

Faire le tour de l'approche **Une seule santé** en promotion de la santé... en 180 minutes (ou presque)

Vassieux Laetitia.

Dijon : Promotion Santé BFC, 2025, 58 p.

En ligne : <https://www.promotion-sante-bfc.org/publications/faire-le-tour-de-lapproche-une-seule-sante-en-promotion-de-la-sante-en-180-minutes-ou-presque>

Ce dossier documentaire accompagne le dispositif du service sanitaire en Bourgogne-Franche-Comté. Il vient en complément au dossier documentaire « Faire le tour de la promotion de la santé... en 180 minutes (ou presque) ».

Il est structuré en 6 chapitres :

- des définitions sourcées de concepts importants dans notre problématique ainsi qu'en promotion de la santé
- des données contextuelles: historique, complémentarité avec d'autres approches, programmes et politiques publiques au niveau national et régional
- les enjeux et impacts de la mise en œuvre de l'approche une seule santé, avec dont deux focus sur la transition écologique du système de santé et sur les éco-émotions
- des illustrations appliquées à différentes problématiques de santé (vaccination, alimentation, antibiorésistance, perturbateurs endocriniens, biodiversité) pour comprendre
- à l'action ! : des recommandations et des référentiels de bonnes pratiques, des exemples d'actions probantes ou prometteuses pour s'inspirer, ou encore des suggestions d'outils pédagogiques pour intervenir.



Les événements en Bourgogne-Franche-Comté

- Consulter l'agenda des événements locaux en lien avec *Une seule santé* et la santé environnementale sur le site d'Agir pour la santé du vivant en BFC : <https://agir-bfc.fr/agenda>
- Le site internet du Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (Rrapps BFC) propose également un agenda « Santé » sur la thématique « Environnement » avec, en plus, des offres de formation, des appels à projets, etc... : <https://rrapps-bfc.org/agenda>

Vous organisez un événement autour de l'approche *Une seule santé*
ou en santé environnementale,

faites-le savoir via la BàL agenda@promotion-sante-bfc.org.

Vos événements peuvent être publiés sur les sites Agir pour la santé du vivant et du Rrapps.

Et si vous vous formiez ?

Promotion Santé et le Graine BFC proposent également des formations approfondies :



Contact :

Corinne L'Horset, Responsable Formation
c.lhorset@promotion-sante-bfc.org
03 85 20 51 99



Contact :

a.laurent@graine-bfc.fr
03 81 65 78 37

Un module d'auto-formation *Une seule santé* va être mis en ligne en septembre 2025 sur le site Pass Santé Pro. Il sera destiné aux professionnels travaillant auprès des enfants et des adolescents : <https://www.pass-santepro.org/modules-pedagogiques>.

Enfin, chaque année, le Pôle Fédératif de recherche et de formation en Santé Publique et l'Université Louis et Marie Pasteur organisent une **Université d'été francophone en santé publique**, d'une durée d'une semaine, avec plusieurs modules « à la carte ».

Depuis 2023, un **module « Une seule santé (One Health) : du concept à la pratique »** est proposé.



<https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/universite-ete-francophone-sante-publique/2026-23>

2.

DES RESSOURCES POUR SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER

Vous voulez sensibiliser, former, mobiliser, vos collègues, vos partenaires ainsi que le grand public autour de l'approche *Une seule santé* ?

La boîte à outils *Une seule santé* est faite pour vous.

Les documentalistes de Promotion Santé ont sélectionné **des ressources pédagogiques et d'aide à l'action**, valides, fiables, pertinentes, gratuites et disponibles en ligne. Il s'agit d'infographies, de vidéo, de jeux, de flyers...

Les références de ces documents sont consignées dans un catalogue, régulièrement mis à jour, consultable ici :

<https://www.agir-bfc.fr/agirbfc/ressource/530/construire-ensemble-une-boite-a-outils-pour-sensibiliser-au-concept-une-seule-sante>

Elles sont classées par thématiques :

- Généralités sur « Une seule santé »
- Alimentation
- Antibiorésistance
- Eco-responsabilité des soins
- Qualité de l'air – Pollution

Chaque référence est accompagnée d'une description sommaire.

Ces documents ont fait l'objet d'analyse par des experts, des professionnels et des usagers.

Vous avez besoin d'un outil pédagogique pour intervenir auprès d'un public spécifique et acquérir de nouvelles compétences, stimuler la réflexion individuelle et collective ?



Les outils pédagogiques disponibles dans les antennes départementales de Promotion Santé sont répertoriés dans la **base de données Bib-Bop** (<https://www.bib-bop.org/>).

Cette base d'outils est interrogeable par thématiques de santé (et il existe la thématique « Environnement » !), par public cible, par support et par localisation.

Les outils peuvent être empruntés gratuitement, pour une durée de trois semaines, renouvelable. Les documentalistes ou les chargés de projet et d'ingénierie en promotion de la santé pourront vous accompagner dans le choix d'outils.

Pour avoir les coordonnées des antennes départementales de Promotion Santé BFC : <https://www.promotion-sante-bfc.org/contacts>

Des ressources pédagogiques en éducation à l'environnement sont également accessibles sur le portail suivant : <https://www.portail-eedd-bourgognefranchecomte.fr/ressources/>



CONSTRUIRE ENSEMBLE
UNE BOÎTE À OUTILS POUR SENSIBILISER
AU CONCEPT « UNE SEULE SANTÉ »
Juin 2025





3.

GRILLE DE LECTURE : ANALYSER UN PROJET COLLECTIF DANS UNE APPROCHE *UNE SEULE SANTÉ*

Pourquoi une grille d'auto-évaluation « *Une Seule Santé* » ?

Cette grille d'analyse est un outil structuré permettant aux porteurs de projets de réfléchir collectivement sur la façon dont leur initiative/projet intègre les principes de l'approche *Une Seule Santé*.

Elle facilite une réflexion approfondie sur l'interconnexion entre la santé humaine, animale et environnementale et vise à identifier les forces et les opportunités d'amélioration pour adopter pleinement l'approche Une seule santé dans un projet.

Ses objectifs sont les suivants :

- Identifier comment un projet prend en compte les différentes dimensions de l'approche Une seule santé (santé humaine, animale, végétale et écosystémique).
- Encourager la collaboration interdisciplinaire et la mobilisation de ressources multisectorielles.
- Renforcer la cohérence du projet avec une gestion plus systémique et préventive des enjeux sanitaires et environnementaux.
- Réfléchir aux effets du projet.
- Identifier, anticiper et mieux prendre en compte les aléas.

Comment utiliser la grille ?

La grille est disponible en **Annexe 3**.

Elle se découpe en 4 sections :

1. Cadre et objectifs du projet : cette section vise à préciser le contexte, les objectifs, le territoire et le public cible du projet.

2. Acteurs impliqués : cette section invite à identifier des acteurs et leurs secteurs d'intervention, à réfléchir sur les objectifs communs, l'équilibre entre secteurs et les moyens de collaboration et de médiation entre acteurs issus de disciplines et d'horizons variés.

3. Effets du projet sur les différentes santés : il s'agit ici d'identifier pour chaque « santé » les bénéfices attendus et les effets négatifs potentiels du projet, puis de proposer des indicateurs qui permettraient d'évaluer ces effets, par rapport aux objectifs fixés.
Il est également proposé d'attribuer une note évaluant l'effet du projet / de l'action sur chaque « santé » : de -5 (très négatif) à +5 (très positif).

4. Perspectives : pour finir, la grille invite à identifier des pistes d'actions, ainsi que les compétences, outils, moyens nécessaires pour les mettre en œuvre. Elle propose également d'anticiper des aléas pouvant venir perturber le projet.

Pour une utilisation optimale, il est essentiel d'impliquer un panel varié d'acteurs dans son remplissage.

La grille doit idéalement être utilisée dès la phase de diagnostic pour structurer la conception du projet, mais elle peut également servir tout au long de la mise en œuvre d'un projet, pour mener une réflexion sur son adéquation vis-à-vis de l'approche une seule santé et réfléchir à d'éventuels ajustements stratégiques.



4.

PENSER ET METTRE EN ŒUVRE L'ÉVALUATION D'UN PROJET USS

Qu'est-ce que l'évaluation et à quoi sert-elle ?

L'évaluation vise à produire de la connaissance sur une action pour porter un jugement objectif quant aux effets produits, au regard des objectifs poursuivis et des moyens mis en œuvre. Elle s'inscrit dans un triptyque objectif / moyens / effets. C'est-à-dire qu'elle doit toujours se penser au regard des objectifs fixés à l'action et des « conditions » dans lesquelles cette action se déploie.

L'évaluation se distingue par exemple :

- Du diagnostic, qui est un recueil, une analyse et une mise en perspective d'informations relatives à une situation donnée, en vue de déterminer des actions à mener.
- Du bilan, qui consiste en une description récapitulative, sans analyse critique, de la mise en œuvre ou des résultats.
- De l'audit / du contrôle, qui vise à vérifier (sur site et sur pièces), le niveau de mise en œuvre et de conformité aux règles ou aux normes.

Ces activités peuvent être pensées en complémentarité et s'auto-alimenter.

Une « posture réflexive » à adopter tout au long du projet.

Idéalement, l'évaluation doit être pensée en même temps que le projet lui-même (ou le plus tôt possible) car elle oriente l'identification et la formulation des objectifs de l'action. Réfléchir conjointement projet et évaluation aide à se fixer des objectifs clairs, bien définis, et réalistes. Cela engage à se questionner sur la « logique de l'intervention » : c'est-à-dire quels sont les objectifs poursuivis et les résultats attendus, et comment je pense les atteindre, par quelles réalisations ?

L'évaluation est une démarche compréhensive, progressive et logique qui s'interroge sur :

- Les conditions et modalités de l'action ; le comment : « *qu'a-t-on fait ?* » ; « *comment l'a-t-on fait ?* »
- Les raisons, les objectifs de l'action ; le pourquoi : « *fallait-il le faire ?* » ; « *a-t-on bien fait ?* » ; « *comment faire mieux ?* »
- Les changements produits par l'action : « *quels sont les résultats / effets ?* » (directement imputables) ; « *quel sont les impacts ?* » (vision plus long terme et dépendante de facteurs extérieurs à l'action).

Pour répondre à ces questions (tout ou partie), l'évaluation mobilise des outils et méthodes permettant de recueillir des données, les analyser ; et ainsi de porter un regard documenté et objectif sur les atouts / faiblesses de l'action. Des enseignements peuvent en être tirés pour in fine valoriser l'action (identification des axes de capitalisation) et l'améliorer si nécessaire (axes d'amélioration).

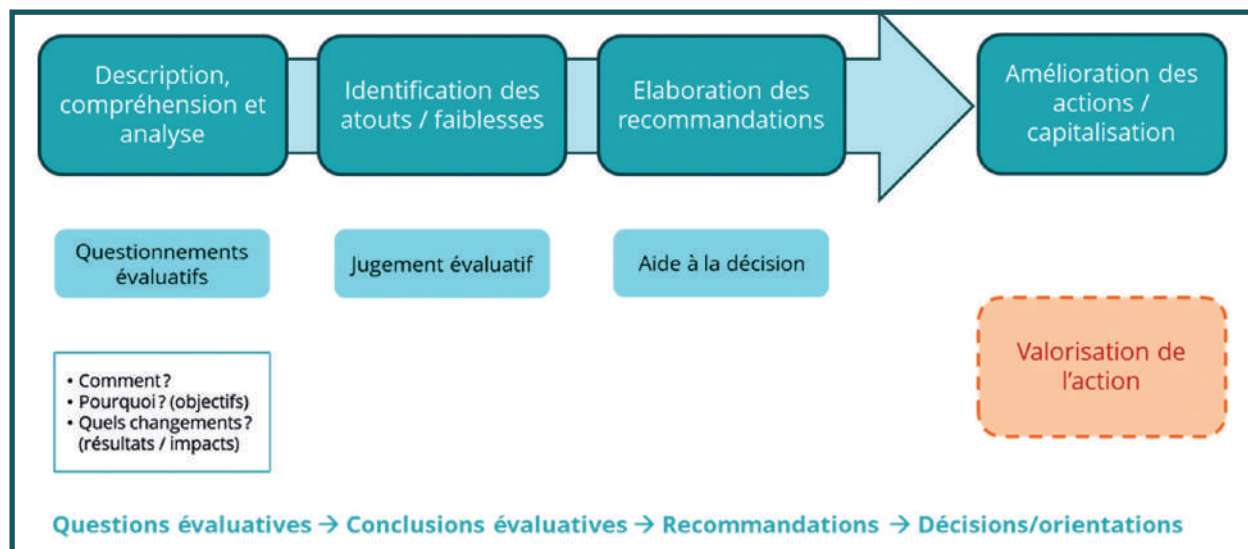
L'évaluation peut se positionner tout au long de l'action. Suivant la temporalité de l'action (début/milieu/fin), les choix et orientations des porteurs / décideurs / financeurs, l'évaluation peut se concentrer sur différents aspects de l'action.

Par exemple :

- **sa pertinence**, c'est-à-dire est-ce que les objectifs fixés et les réalisations répondent réellement à un besoin ?
- **sa cohérence**, son articulation / ses liens avec d'autres actions et initiatives par exemple.
- **son effectivité**, la réalité/concrétisation des actions projetées.

- **l'efficacité** de sa mise en œuvre.
- **l'efficacité** en termes de résultats, c'est-à-dire le degré d'atteinte des objectifs.
- **son efficacité**, rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

C'est ce qu'on appelle les registres d'évaluation.



L'évaluation est donc un **processus*** qui ne se limite pas à une analyse des **résultats*** en fin de projet. Il peut y avoir des résultats dits intermédiaires qui déterminent l'atteinte ou non des objectifs finaux. Ils ne se limitent pas uniquement à des chiffres.

Finalement, les **indicateurs*** sont une forme de concrétisation de toute cette démarche. Ils synthétisent les données recueillies et analysées afin de répondre aux questions évaluatives fixées. Ils doivent être pensés et sélectionnés en cohérence avec les objectifs de l'action ; et peuvent se rapporter au processus comme aux résultats (le processus étant un élément de compréhension et de mise en perspective du degré d'atteinte des résultats.).

Par exemple :

- **sur le processus** : organisation du projet, personnes mobilisées, modalités de mise en œuvre du projet, réalisation des activités, modalités de collaboration / coopération, freins et leviers...
- **sur les résultats** ; d'un point de vue quantitatif : degré de réalisation des actions, niveau d'atteinte du public, etc... Et d'un point de vue qualitatif : effets du projets perceptions des acteurs, etc...

L'important, c'est de se mettre d'accord collectivement, de valider un ensemble d'indicateurs permettant de répondre aux questions émises par les différents acteurs.

Au-delà des « résultats bruts » de l'action, et dans le cadre spécifique des projets Une seule santé, l'évaluation doit être particulièrement attentive à la prise en compte et la concrétisation, dans les processus comme dans les résultats, des principes Une seule santé. Notamment :

- les différents types de santé ;
- la dynamique territoriale multi partenariale et interdisciplinaire ;
- l'appropriation / diffusion d'une culture commune Une seule santé.

DÉFINITIONS

- **Indicateur** : une donnée concrète, mesurable quantitativement ou qualitativement, qui donne une information, aide à mesurer des changements et à les expliquer.
- **Indicateurs quantitatifs** : ils sont établis à partir de données numériques. Ils indiquent une quantité exprimée en nombre absolu, pourcentage, valeur monétaire par exemple...
- **Indicateurs qualitatifs** : ils sont établis à partir de données non numériques. Ils visent à comprendre les opinions, perceptions, motivations, croyances, compréhensions, modes de fonctionnement des acteurs autour d'un événement ou d'un phénomène.
- **Processus** : modalités de mise en œuvre du projet.
- **Protocole d'évaluation** : il décrit de manière précise, et collective si possible, les questions évaluatives, les indicateurs y répondant, les modalités de recueil et d'analyse : fréquence de la collecte, méthode, répartition des rôles entre les différents acteurs impliqués.
- **Résultats** : ils peuvent s'exprimer en termes de changements de pratiques individuelles ou professionnelles ; d'acquisitions de connaissances, de compétences ; de fonctionnements institutionnels en interne, ou en externe avec des partenaires.

REPRENONS L'EXEMPLE DE L'ACTION INITIÉE PAR LUCIE (PAGES 8 ET 9)...

Lors d'une réunion du comité de projet, un membre du groupe projet soulève la question des indicateurs à mettre en place pour suivre ce projet. Cette question suscite de vives réactions :

5. D'accord. Il faut donc qu'on définisse bien nos objectifs, ce qu'on souhaite faire (comment), et quels résultats on espère (pourquoi). Et qu'on cale notre évaluation sur cela.

1. Il faudrait penser au dispositif d'évaluation de notre projet : quels outils, méthodes, indicateurs, etc...

2. Ça va nous prendre beaucoup de temps pour pas grand-chose : remplir des tableaux avec des chiffres qui ne traduisent pas la réalité du projet, je ne suis pas trop pour ! Autant consacrer le peu de temps qu'on a à l'action.

4. Ça nous permettrait aussi de valoriser le projet et nos réussites.

3. On peut le voir autrement. L'évaluation ce n'est pas que des chiffres et des tableaux. Ça nous aiderait à réfléchir à des objectifs réalistes et adaptés à notre projet ; et à la manière dont on doit s'y prendre pour avoir des informations / données qui répondent à nos questions. Les données recueillies et analysées nous permettraient d'objectiver la réalisation des actions, leurs effets, les écarts avec ce qu'on a prévu : on prendrait du recul sur notre projet et on pourrait voir comment l'améliorer !



Après une séance de travail dédiée et quelques échanges de mails, le groupe parvient à se mettre d'accord sur des questions évaluatives et des indicateurs associés :



PROCESSUS

Quels partenaires impliqués, quels outils et méthodes mobilisés pour faciliter les collaborations ?

- Typologie des acteurs (institutionnels, scientifiques, socio-politiques) et disciplines impliqués 📄
- Modalités et niveaux de participation des différents acteurs 📄
- Modalités de collaboration interdisciplinaires mises en œuvre 📄

Quels facteurs de réussite ou d'empêchement dans la mise en place du projet ?

- Points positifs et réussites du projet 🗨️ 📄
- Nature des difficultés rencontrées, décisions prises impliquant des modifications du projet 🗨️ 📄



RÉSULTATS

Quel niveau de réalisation des actions prévues ?

- Nombre d'actions prévues réalisées 📄
- Nombre d'acteurs territoriaux engagés dans la démarche 📄
- Nombre d'enfants accueillis, familles, personnels ayant bénéficié de chaque action 📄

La diffusion d'une culture commune à l'ensemble des acteurs impliqués est-elle effective ?

- Acquisitions de connaissances sur les thématiques couvertes par le projet (PE, Une seule santé, alimentation saine et durable...) 🗨️
- Valeurs communes partagées, témoignant d'une imprégnation de la démarche Une seule santé 🗨️ ●
- Participation effective d'acteurs experts des 4 santés (animale, végétale, des écosystèmes et humaine) 🗨️ ●
- Nature de leurs implications 📄 🗨️
- Niveau de prise de conscience de l'interdépendance des 4 santés, selon les acteurs, dans le projet et au-delà 🗨️ ●
- Questionnements relatifs à l'approche Une seule santé soulevés par le projet, et réponses apportées 📄 ●
- Intégration effective de la démarche dans les actions mises en place 🗨️ 📄
- Production d'un ou plusieurs supports communs intégrant l'ensemble des connaissances partagées et actions réalisées (exemple : mise en récit de la démarche et des enseignements ; présentation du projet lors d'un événement...) 📄

Quels sont les changements de posture / pratiques déclarés ou observés à l'issue du projet ?
Part des acteurs déclarant : 🗨️

- une prise de conscience de la nécessité de réduire les PE, d'avoir recours à des produits plus éco-responsables, d'avoir une alimentation plus saine et plus durable, de favoriser le contact avec la nature...
- être outillés pour limiter les expositions aux PE, pour mener des activités en extérieur avec les enfants, pour proposer des menus sains et durables...
- des changements effectifs visés par le projet : substitution des produits contenant des PE par des produits respectueux des différentes santés, évolution significative de la part des menus intégrant des aliments locaux et issus de l'agriculture biologique, augmentation des activités en extérieur...



Le groupe projet décide de se réunir quelques semaines plus tard afin de se mettre d'accord sur le protocole d'évaluation*. Là encore, les avis divergent quant à l'intérêt de s'y pencher dès lors :

1. . Mieux vaut se mettre d'accord tout de suite sur les données qui nous seront utiles, qui nous diront vraiment quelque chose de la « qualité » de notre projet. Et aussi sur la façon de recueillir ces données. Si on fait cela à la fin, ce sera beaucoup plus compliqué et on risque de passer à côté de choses importantes.

4. Certes, on n'est pas des pro de l'évaluation, mais il nous arrive de mettre en place des enquêtes : on le fait chaque année à la crèche auprès des familles : on pourrait déjà se servir de ce support, et si on a besoin de mobiliser d'autres méthodes, on fera appel à des ressources extérieures.



2. Certaines questions mobilisent des indicateurs qui ne nécessitent pas forcément un système de recueil complexe : des informations seront disponibles dans les comptes-rendus de réunions ou dans nos bilans annuels.

3. Et pour les autres indicateurs, que nous n'avons pas en routine, comment fait-on ? Nous ne sommes pas des spécialistes de l'évaluation !



LE PROTOCOLE D'ÉVALUATION défini par le groupe projet prévoit ainsi les éléments suivants, en s'appuyant sur 3 principales sources d'informations (décrites ci-après) :

- Chaque partenaire s'engage à transmettre ses données d'activité en lien avec le projet chaque trimestre, en amont des réunions du groupe projet. 📄
- Chaque partenaire assure la diffusion des enquêtes auprès de son propre public/équipe salariée : enquête 1 en amont, enquête 2 à l'issue du projet. 🗣️
- Le porteur du projet rédige les comptes-rendus selon une trame définie au début du projet, rendant visible les informations et étapes clés de la vie du projet. 📄
- Chaque année, les membres du groupe projet prennent un temps de recul vis-à-vis du projet, en le questionnant notamment au travers de la grille d'auto-analyse *Une seule santé*. ●

Principales sources d'information :

- 📄 Documents produits dans le cadre du projet (bilans d'activité, comptes-rendus de réunions, conventions, grille d'auto-analyse *Une seule santé*, etc.).
- 🗣️ Temps de bilan du projet avec enquête auprès de plusieurs groupes d'acteurs : parents, professionnels, autres acteurs mobilisés hors groupe projet.
- Temps de recul groupe projet.

→ En résumé, quelques éléments importants à garder à l'esprit

- Veiller dès l'amont à la faisabilité de l'évaluation :
 - la dimensionner au regard capacités / possibilités réelles de contributions.
 - et donc définir un périmètre « réaliste ». On peut rarement « tout » évaluer et il est nécessaire de faire de choix, de se concentrer sur ce qui apparaît comme prioritaire.
- Définir des objectifs d'action et d'évaluation clairs et précis. Formaliser le plus possible : les liens logiques entre les réalisations et les résultats attendus (logique d'intervention). Cela aide à choisir les outils, méthodes et données les plus adaptées ; et dans l'analyse, à faire le lien direct entre les résultats observés et l'action qui a été mise en place (lien de causalité).
- La démarche doit être partagée collectivement ; elle doit être clairement « portée » par la structure. Et les rôles de chacun doivent être bien définis.
- Bien veiller à articuler action, évaluation et décision. Pour être utile, l'évaluation doit fournir des éléments concrets sur l'action qui aident à la décision (continuer ou non ; si oui comment ; quoi modifier, etc...).
- Mobiliser des outils et méthodes complémentaires pour tenir compte de la diversité de points de vue. L'évaluation s'appuie sur une collecte sélective de données et sur le système de suivi. Dans un cadre idéal, il convient de s'appuyer sur une diversité :
 - de points de vue ; donc tenir compte de l'ensemble des parties-prenantes d'une action ;
 - de méthodes ; c'est-à-dire croiser des approches quantitatives et qualitatives et différents outils (questionnaire, base de données, entretien, documentation...).
 - de registres d'évaluation : l'analyse des processus permettant de comprendre les résultats obtenus, et d'identifier les conditions de mise en œuvre favorables à l'atteinte des résultats visés.
- Selon l'échelle du projet déployé, il ne sera pas forcément possible de mesurer les effets du projet sur les différentes santés, pour plusieurs raisons :
 - non disponibilité des données à des échelons fins ;
 - temps nécessaire au projet pour produire les effets attendus ;
 - difficulté d'attribuer les évolutions (ou non évolutions) des indicateurs suivis, au projet lui-même.

→ D'un point de vue pratique :

- Identifier les données existantes mobilisables, et les méthodes et sources d'information, à combiner selon les possibilités et les besoins pour les autres indicateurs : analyse documentaire, observation, campagnes de mesures, enquêtes auprès des acteurs, ...
- Prendre en compte le délai d'obtention et de traitement des données.
- Partir d'une base de référence (valeur de départ au démarrage du projet) pour chaque indicateur retenu.
- S'entourer si besoin des compétences nécessaires à la conception d'un système de recueil puis dans l'analyse des données recueillies.



Contacts utiles :

- Nicolas DROIN, responsable des évaluations : n.droin@orsbfc.org
- Aurore PETIGNY, chargée d'études dans les domaines de l'évaluation et santé environnement : a.petigny@orsbfc.org

Remerciements

En tant que co-pilotes du projet USS de l'ARS à l'origine de ce Guide, nous tenons à remercier les personnes qui ont contribué à la rédaction et relecture du guide :

Louisa O'MALLEY (interne de santé publique à l'ARS de novembre 2024 à avril 2025) en premier lieu, mais également Romain FRANCOIS, Anne SIZARET, Elise GUILLERMET et Laetitia VASSIEUX pour Promotion Santé BFC, Honorine GAUTHIER-MANUEL et Hélène CLEAU-ANDRE pour le Pôle Fédératif de recherche et de formation en santé publique, Aurore PETIGNY pour l'ORS, Aurélie LAURENT pour le Graine BFC, Cyril MASSELOT pour le laboratoire CIMEOS, Université Bourgogne Europe, Emilie GUILLEMIN, Laetitia LEUCI et Pierre PAMART pour l'ARS.

Ainsi que tous les participants à la journée de co-construction du guide du 21 mars et/ou à l'élaboration des fiches thématiques associées à ce guide :

Lucie ANZIVINO (CEREMA), Elodie AUSTRUY (ARS BFC), Anne-Marie BAILLY (ATMO BFC), Esther BELLOT (CPTS Centre 21), Simon BELLEC (ARS BFC), Idris BENSARI (CPIE Yonne-Nièvre), Amandine BERDELOU (Hôpital NFC), Inès BOUROTTE-LAROCHE (RéQUA), Vincent BOUYSSOU-CHABERNAUD (ARS BFC), Caroline BRUOT (CPTS Centre 21), Marylou CARBAYO (Mutualité française BFC), Virginie CHAMBAUD (CPAM 21), Coralie CHAUMERON (CLS PETR Nord Yonne), Lionel COMBET (ADEME), Ariane CURMI (CPIE Yonne Nièvre), Giada DELFINO (ASEPT BFC), Constance DIAS (ARS BFC), Isabelle DIGAT (Mairie de Nevers), Frédéric DOGBE (DRAAF BFC), Charlène DOILLON (PETR Macon Sud Bourgogne), Quentin DOYENNEL (ARB), Marie Pierre FERREUX (Interreactiv), Eymeric FOUILHE (ORS), Benjamin GRACIEUX (AUDAB), Marc GROZELLIER (Solidarité Paysans pays de Bourgogne), Lucie GUERGEN (RéQUA), Sébastien HOARAU (DREAL), Fanny HUMBLOT (ARS BFC), Stéphanie JIMENEZ (Pôle énergie BFC), Bouchra KERKRI (Grand Senonais), Gabriel LALOUX (Solidarité Paysans Pays de Bourgogne), Carole LEDUC (Assurance maladie), Camille LUCO (Département de Saône-et-Loire), Emile MANTION (Pôle métropolitain Nord Franche-Comté), Ambre MARCHAND-MOURY (CEREMA), Yoann MARTIN (Grand Besançon Métropole), Isabelle MILLOT (Promotion Santé BFC), Claude MONNIER (MSA Franche-Comté), Barbara PLASSARD (PETR Macon Sud Bourgogne), Lolita PHEULPIN (Pôle Fédératif de recherche et de formation en santé publique), Assia RADOUA (CPTS Centre 21), Justine ROUSSE (Pôle Fédératif de recherche et de formation en santé publique), Rémy SCHWARTZLER (Ville de Besançon), Hugo SENTENAC (Université Marie et Louis Pasteur), Rebecca SPECHT (Grand Senonais), Clémence TABALLET (Mutualité française BFC), Pascal TATIGNY (exploitant agricole) et Delphine ZENON (ARS BFC).

Marie VASSEUR et Bruno MAESTRI, co-pilotes du projet USS de l'ARS BFC



Bibliographie

Les pages internet mentionnées ont été visitées le 26 juin 2025.

1. Acosta Alberta. Le Buen Vivir : pour imaginer d'autres mondes. Paris : Utopia, 2014, 196 p.
2. Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif au « bien-être animal : contexte, définition et évaluation ». Maisons-alfort : Anses, 2018, 34 p. En ligne : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2016SA0288.pdf>
3. Baras A. Guide du cabinet de santé écoresponsable : prendre soin du vivant pour la santé de chacun. 2ème édition. Rennes : EHESP, 2024, 336 p. (Guides Santé social)
4. Collart Dutilleul François, Hamant Olivier, Negritiu Ioan, Riem Fabrice. Manifeste pour une santé commune : trois santés en interdépendance : naturelle, sociale, humaine. Paris: Utopia, 2023, 130 p. (Ruptures)
5. Comité de pilotage de la planification écologique. Feuille de route Planification écologique du système de santé. Paris : Gouvernement, 2023, 38 p. En ligne : https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp_pess.pdf
6. Cook, R.A., Karesh, W.B., Osofsky, S.A., 2004. The Manhattan Principles [WWW Document]. En ligne : <https://oneworldonehealth.wcs.org/About-Us/Mission/The-Manhattan-Principles.aspx>
7. Giraudoux Patrick. La santé des écosystèmes : quelle définition ? Bull. Acad. Vét. France 2022 ; 175 : pp. 120-139. Doi : ff10.3406/bavf.2022.70980. En ligne : https://academie-veterinaire.fr/fileadmin/user_upload/Publication/Bulletin-AVF/BAVF_2022/Giraudoux_sante_ecosysteme_bavf_2022.pdf
8. Hamant Olivier. Comment sortir du culte de la performance ? Paris : Tilt !, Agence française de développement, 2025, 16'56. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=TENa7UGWd1A>
9. Holling C.S. Resilience and Stability of Ecological Systems, Annual Review of Ecology and Systematics 1973, Vol. 4, pp. 1-23.
10. Intégrer la santé environnementale dans les politiques locales. Guide d'accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un diagnostic local en Bretagne et Pays de la Loire en 6 enjeux. Rennes : ARS Bretagne, 2023, 116 p. En ligne : <https://www.bretagne.prse.fr/guide-d-aide-aux-dlse-a502.html>
11. Le Groupe tripartite et le PNUE valident la définition du principe «Une seule santé» formulée par l'OHHLEP [Page internet]. Genève : Organisation mondiale de la santé, 2021. En ligne : <https://www.who.int/fr/news/item/01-12-2021-tripartite-and-unep-support-ohhlepe-s-definition-of-one-health>
12. Nutbeam Don. Glossaire de la promotion de la santé. Genève : Organisation mondiale de la santé, 1999, 36 p. En ligne https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/67245/WHO_HPR_HEP_98.1_fre.pdf
13. One Health : une seule santé pour les êtres vivants et les écosystèmes [Page internet]. Maisons-Alfort Anses, 2024. En ligne : <https://www.anses.fr/fr/content/one-health-une-seule-sante-pour-les-etres-vivants-et-les-ecosystemes>
14. Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé 1946, 2 : p. 100. entré en vigueur le 7 avril 1948 En ligne : <https://apps.who.int/gb/bd/PDF/bd47/FR/constitution-fr.pdf?ua=1>
15. Projet : « Faire passerelle entre les PAT et les CLS » [Page internet]. Reims : Maison-nutrition, 2024. En ligne : <https://www.maison-nutrition.fr/projet-faire-passerelle-entre-les-pat-et-les-cls/>
16. Putting Pandemics Behind Us: Investing in One Health to Reduce Risks of Emerging Infectious Diseases. Washington (DC) : World Bank - International Bank for Reconstruction and Development, 2022, 52 p. En ligne : <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/956a58be-ddd8-572f-8aac-df5ab453d7b2/content>
17. Sizaret Anne, Vassieux Laetitia. Construire ensemble une boîte à outils pour sensibiliser au concept « Une seule santé ». Dijon : Agir pour la santé du vivant, 2025, 54 p. En ligne : <https://www.agir-bfc.fr/agirbfc/ressource/530/construire-ensemble-une-boite-a-outils-pour-sensibiliser-au-concept-une-seule-sante>
18. The thematic assessment report on interlinkages among biodiversity, water, food and health. Summary for policymakers. Bonn : IPBES, 2024, 57 p. Doi : 10.5281/zenodo.13850289. En ligne : <https://zenodo.org/records/15673657>
19. Un environnement, une santé. 4è plan national santé environnement. Paris : Gouvernement, 2021, 80 p. En ligne : <http://sante.gouv.fr/IMG/pdf/pnse4.pdf>
20. Une seule santé [Page internet]. Dijon : Agir pour la santé du vivant, sd. En ligne : <https://agir-bfc.fr/dossier/une-seule-sante>

ANNEXES



Annexe 1

Acteurs potentiels de projets

Une seule santé en région BFC (non exhaustif)

SECTEUR PRINCIPAL D'INTERVENTION	ACRONYME	NOM COMPLET	LIENS RESSOURCES LOCAUX (BFC)
Agriculture	BIO BFC	BIO Bourgogne-Franche-Comté	www.biobfc.org
Agriculture		Chambre d'agriculture Bourgogne-Franche-Comté	https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr/
Agriculture		Institut Agro Dijon	https://institut-agro-dijon.fr/
Aménagement	AUDAB, ADU PMA, AUTB	Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté, Agence de développement et d'urbanisme du pays de Montbéliard, Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort	https://www.audab.org/ ; https://www.adu-montbeliard.fr/ ; https://www.autb.fr/
Aménagement	CAUE 2	Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement	https://www.caue21.fr/ ; https://www.caue70.fr/ ; https://www.caue89.fr/ ; http://www.caue58.com/ ; https://www.caue71.fr/ ; https://www.maisonhabitatdoubts.fr/ ; https://www.caue39.fr/
Aménagement		Terragilis	https://www.terragilis.fr/
Environnement	FNE	France Nature Environnement	https://www.fne-bfc.fr/
Environnement	OFB	Office Français de la Biodiversité	https://www.ofb.gouv.fr/bourgogne-franche-comte
Environnement	ONF	Office National des forêts	https://www.onf.fr/onf/%2B6c::onf-en-bourgogne-franche-comte.html
Environnement	PNR	Parcs naturels régionaux	https://www.bourgognefranchecomte.fr/parcs-naturels-regionaux-region-bourgogne-franche-comte
Environnement	ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Bourgogne-Franche-Comté	https://www.ademe.fr/
Environnement	ARB	Agence Régionale de la Biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté	https://www.arb-bfc.fr/
Environnement		Alterre Bourgogne-Franche-Comté	www.alterrebourgognefranchecomte.org
Environnement	ASCOMADE	Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets & de l'Environnement	https://ascomade.org/
Environnement	CEREMA	Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	https://www.cerema.fr/fr/regions/bourgogne-franche-comte
Environnement	CPIE	Centre permanent d'initiatives pour l'environnement	http://www.cpie-bresse-jura.org/ ; https://cpie-hautdoubts.org/ ; https://www.cpie-haut-jura.org/ ; http://www.cpie-pays-de-bourgogne.com ; https://www.cpie-brussey.com/ ; https://cpie-yonne-nievre-6425511ba4aed.assoconnect.com/page/2405096-missions
Environnement	CBN	Conservatoire botanique national Bourgogne-Franche-Comté Observatoire régional des invertébrés (EPCE)	https://cbnbfc-ori.fr/
Environnement	CEN	Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne	https://www.cen-bourgogne.fr

SECTEUR PRINCIPAL D'INTERVENTION	ACRONYME	NOM COMPLET	LIENS RESSOURCES LOCAUX (BFC)
Environnement	FREDON	Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche-Comté	https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/
Environnement	FNE	France Nature Environnement	https://www.fne-bfc.fr/
Environnement	GRAINE	Groupe régional d'accompagnement et d'initiation à la nature et à l'environnement	https://www.graine-bourgogne-franche-comte.fr/
Environnement		Laboratoire Chrono-environnement	https://chrono-environnement.univ-fcomte.fr/
Environnement		Maison départementale de l'environnement du Territoire de Belfort	https://www.territoiredebelfort.fr/horaires-contacts-et-acces
Environnement	MISEN	Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature	https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/MISEN-Police-de-l-environnement/MISEN ; https://www.haute-saone.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Organisation-des-services-dans-le-domaine-de-l-eau/Mission-interservices-de-l-eau-et-de-la-nature-MISEN ; https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Coordination-des-politiques-de-l-eau-et-de-la-nature/Mission-Inter-Services-de-l-Eau-et-de-la-Nature-MISEN ; https://www.yonne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Coordination-des-politiques-de-l-eau-et-de-la-nature/Mission-Inter-Services-de-l-Eau-et-de-la-Nature-MISEN ; https://www.saone-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Politiques-en-faveur-de-la-preservation-de-l-eau-et-de-la-biodiversite/Organisation-et-partenaires ; https://www.doubs.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Mission-inter-services-de-l-eau-et-de-la-nature-MISEN ; https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/MISEN ; https://www.territoire-de-belfort.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Polices-de-l-environnement/MISEN-et-MIPE-au-service-de-polices-de-l-environnement-coordonnees/Brochure-une-police-au-service-de-la-preservation-des-ressources-naturelles
Environnement	ONF	Office national des forêts	https://www.onf.fr/
Environnement		Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté	https://www.pole-energie-bfc.fr
Santé animale		Centre de soins à la faune sauvage	https://www.athenas.fr/
Santé animale		Ordre des vétérinaires	https://www.veterinaire.fr/contacter-lordre-en-region/bourgogne-franche-comte
Santé humaine	CCAS	Centre Communal d'Actions Sociales	https://www.besancon.fr/la-ville/ccas-de-besancon/

SECTEUR PRINCIPAL D'INTERVENTION	ACRONYME	NOM COMPLET	LIENS RESSOURCES LOCAUX (BFC)
Santé humaine		Maisons sport santé	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/les-maisons-sport-sante-en-bourgogne-franche-comte
Santé humaine	FEMASCO	Fédération des maisons de santé et de l'exercice coordonné	https://femasco-bfc.fr/
Santé humaine	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie	https://annuaire.action-sociale.org/CPAM/region-bourgogne-franche-comte.html
Santé humaine	CAF	Caisse d'Allocations familiales	https://www.caf.fr/professionnels/offres-et-services/caf-du-doubs/partenaires-locaux/appel-projets-2025
Santé humaine	ASEPT	Association Santé Prévention Education sur les Territoires	https://www.asept.org/
Santé humaine	ARS	Agence régionale de santé	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/
Santé humaine	PROMOTION SANTE	Promotion santé (anciennement IREPS)	https://promotion-sante-bfc.org/
Santé humaine	CPTS	Communautés Professionnelles Territoriales en Santé (coordinateurs.trices)	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/CPTS-BFC
Santé humaine		Mutualité Française	https://bourgognefranchecomte.mutualite.fr/role-et-missions/programme-prevention-sante/programmes-et-actions-2/
Santé humaine	CLS	Contrats locaux de santé (animateur.trices)	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/nos-contrats-locaux-de-sante
Santé humaine	RRAPS	Réseau régional d'appui à la prévention et promotion de la santé	https://rrapps-bfc.org/
Santé humaine	DDETSPP	Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations	https://www.jura.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Animaux/Missions-de-la-DDETSPP-en-lien-avec-les-animaux-vivants
Santé humaine	DRAJES	Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports	https://www.ac-besancon.fr/delegation-regionale-academique-a-la-jeunesse-a-l-engagement-et-aux-sports-drajes-122071
Santé humaine		Association LYM'P.A.C.T	https://www.lympact.fr/
Santé humaine		ATMO Bourgogne-Franche-Comté	www.atmo-bfc.org
Santé humaine	ASN	Autorité de sûreté nucléaire	https://www.asn.fr/
Santé humaine	DDT	Direction départementale des territoires	http://www.cote-dor.gouv.fr ; http://www.yonne.gouv.fr ; http://www.haute-saone.gouv.fr ; http://www.nievre.gouv.fr ; http://www.saone-et-loire.gouv.fr ; http://www.jura.gouv.fr ; http://www.doubs.gouv.fr ; http://www.territoire-de-belfort.gouv.fr
Santé humaine	DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Bourgogne-Franche-Comté	https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/
Santé humaine	DREAL	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bourgogne-Franche-Comté	https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/
Santé humaine	DREETS	Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	https://bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr/

SECTEUR PRINCIPAL D'INTERVENTION	ACRONYME	NOM COMPLET	LIENS RESSOURCES LOCAUX (BFC)
Santé humaine		Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté	https://bourgognefranchecomte.mutualite.fr/
Santé humaine	MSA	Mutualité sociale agricole	https://bourgogne.msa.fr/lfy ; https://franche-comte.msa.fr/lfy
Santé humaine	ORS	Observatoire régionale de la santé Bourgogne Franche-Comté	https://www.orsbfc.org
Santé humaine		Pôle fédératif de recherche et formation en santé publique BFC	https://www.pole-federatif-sante-publique-bfc.org/
Santé humaine		Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté - (1 Antenne par département)	https://promotion-sante-bfc.org/
Santé humaine	RAFT	Réseau d'Allergologie de Franche-Comté	https://www.espacesante-dnj.fr/project/reseau-d-allergologie-de-franche-comte-raft/
Santé humaine	URPS-ML	Unions Régionales des Professionnels de Santé Médecins Libéraux de Bourgogne Franche-Comté	https://www.urps-ml-bfc.org/
Santé humaine, environnement		Agence de l'eau	https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home.html ; https://www.eaurmc.fr ; http://www.eau-seine-normandie.fr/
Santé humaine, environnement	MSHE	Maison des sciences de l'homme et de l'environnement Claude-Nicolas-Le-doux	https://mshe.univ-fcomte.fr/
Santé humaine, environnement, aménagement		Région Bourgogne-Franche-Comté	https://www.bourgognefranchecomte.fr/



Annexe 2

Descriptif de dispositifs permettant de structurer des projets *Une seule santé* (non exhaustif)

DISPOSITIF	INTÉRÊTS VIS-À-VIS DE L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ	LIEN RESSOURCE LOCAL (BFC)
Atlas de la biodiversité communale	Les Atlas de la biodiversité communale permettent aux communes de mieux connaître et valoriser leur patrimoine naturel local, un préalable indispensable pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les politiques publiques de santé, d'aménagement et de prévention.	https://www.arb-bfc.fr/mobilisation-citoyenne/les-atlas-de-la-biodiversite-communale-abc/#:~:text=Un%20ABC%2C%20c'est%20une,service%20des%20acteurs%20du%20territoire.
ATE – Aire terrestre éducative	Les ATE permettent aux jeunes de gérer collectivement un espace naturel avec un accompagnement scientifique, sensibilisant précocement à l'interconnexion entre biodiversité, qualité des écosystèmes et santé humaine.	https://www.arb-bfc.fr/eedd/les-aires-terrestres-educatives/
CLS – Contrat local de santé	Il vise à renforcer la coordination locale des politiques de santé tout en intégrant une approche globale de la santé humaine et de ses déterminants. Il repose sur une logique de co-construction entre collectivités, ARS, associations et acteurs locaux et favorisent la participation active des citoyens. La plupart intègrent déjà des actions de prévention / promotion de la santé et en santé environnementale, propices au développement de l'approche Une seule santé.	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/nos-contrats-locaux-de-sante
CPTS - Communauté professionnelle territoriale de santé	En facilitant la coordination entre professionnels de santé et en intégrant progressivement des enjeux environnementaux dans leurs projets de santé, les CPTS offrent un levier pour décloisonner les soins et promouvoir une approche globale de la santé du vivant.	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/CPTS-BFC
CRTE - Contrat de Relance et de Transition Ecologique	Cet outil de planification territoriale intégrée peut inclure des actions en faveur de la santé, de la biodiversité, de la qualité de l'eau et de l'air.	https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/contrats-pour-la-reussite-de-la-transition-ecologique/crte-bourgogne-franche
ENS – Espace Naturel Sensible	Outils de protection mais surtout mise en valeur du patrimoine par le département, souvent animé par des associations, aspect pédagogique important.	https://www.doubs.fr/a-votre-service/environnement/les-espaces-naturels-sensibles/
PAT - Projet Alimentaire Territorial	Il vise à relocaliser l'alimentation, soutenir l'agriculture durable et améliorer la nutrition. Il agit donc à l'interface entre santé humaine (alimentation saine), santé animale (pratiques d'élevage) et environnement (agroécologie).	https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/projets-alimentaires-territoriaux-r154.html
PCAET - Plan Climat-Air-Énergie Territorial	Il agit sur la qualité de l'air et les impacts du changement climatique, qui influencent directement les santés humaine, animale, des plantes et des écosystèmes.	https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/projet-regional-de-sante-prs-2018-2028
PLUi – Plan Local d'Urbanisme intercommunal	Il permet d'agir sur biodiversité et les écosystèmes, la préservation des espaces sensibles et remarquables, la biodiversité la lutte contre le changement climatique (réduction des gaz à effet de serre, sobriété vis-à-vis des ressources), la protection contre les pollutions et nuisances.	https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui-en-bourgogne-franche-comte/

DISPOSITIF	INTÉRÊTS VIS-À-VIS DE L'APPROCHE UNE SEULE SANTÉ	LIEN RESSOURCE LOCAL (BFC)
Réserve naturelle régionale ou nationale	Les réserves naturelles protègent des écosystèmes fragiles et offrent des services écologiques essentiels (eau, air, biodiversité) directement liés à la santé humaine, animale et végétale, contribuant ainsi à la résilience territoriale.	https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/reserves-naturelles-r3324.html
SCOT - Schéma de COhérence Territoriale	Il s'engage sur de nombreux enjeux tels que la recherche d'un équilibre social et populationnel au sein du territoire, des objectifs de mixité sociale dans l'habitat, l'armature urbaine, qui influence les distances parcourues, les modes de déplacements et l'activité physique au quotidien, l'accès aux soins. L'accès aux équipements structurants qu'ils soient culturels, sportifs et de loisirs peut également être pris en compte ainsi que l'accès à une alimentation saine et de proximité. Il peut aussi traiter les thématiques liées à l'exposition aux pollutions, nuisances et risques, ainsi qu'à la protection des ressources en eau, des milieux aquatiques, des espaces naturels.	https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/les-schemas-de-coherence-territoriale-scot-a9611.html
SRADET - Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires	Il intègre les enjeux de développement durable, de transition écologique, de mobilité, de biodiversité et de gestion des ressources. Il constitue un cadre de cohérence pour les politiques publiques territoriales et peut contribuer à l'approche Une seule santé par divers aspects : préservation des milieux naturels, lutte contre l'artificialisation des sols, amélioration de la qualité de vie via un aménagement durable, protection des écosystèmes et des continuités écologiques.	https://www.bourgognefranchecomte.fr/notre-region-en-2050



Annexe 3

Grille d'analyse de projet

"Une seule santé"

(à remplir seul ou à plusieurs)



Cet outil vise à donner quelques pistes pour **réfléchir collectivement** autour d'un projet territorial (en cours ou à venir), en vue d'enrichir ses perspectives avec l'approche *Une seule santé*. N'hésitez pas à l'adapter et à le décliner en fonction de vos besoins spécifiques.

Cette grille permet les échanges, n'hésitez pas à la remplir à plusieurs pour croiser les regards et confronter les points de vue et priorités.

Si vous êtes tout seul, remplissez-là au mieux, il faut bien commencer quelque part. Elle peut servir de base pour des échanges ultérieurs.

1. CADRE ET OBJECTIFS DU PROJET



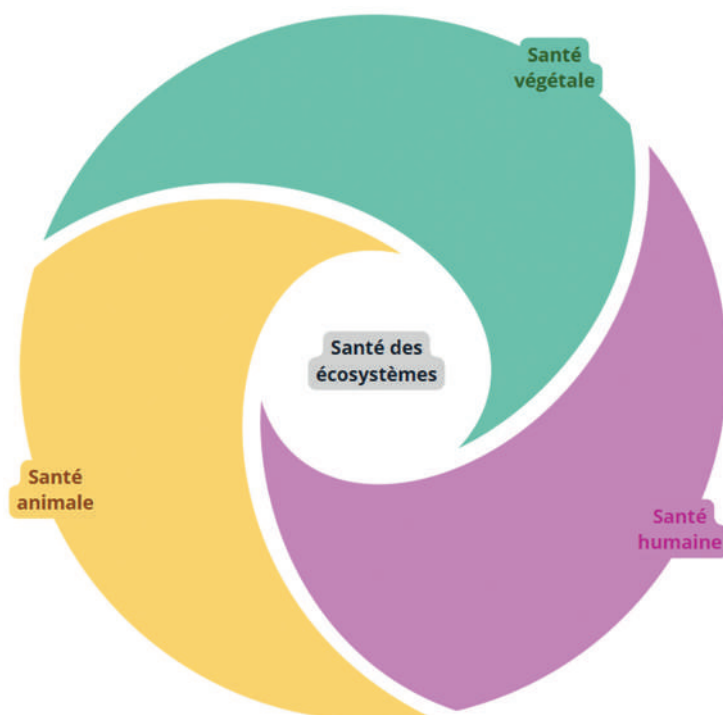
Dans quel contexte / problématique s'inscrit votre projet ?
Quels sont les principaux objectifs du projet ?
Précisez l'échelle géographique du projet et les éléments du territoire pertinents à prendre en compte :
Précisez le ou les publics cibles (humain, animal, végétal, écosystémique) du projet :
Ce public présente-t-il des vulnérabilités particulières au regard de la problématique ? Vous pouvez préciser le public « non-humain » qui bénéficie de l'action, le cas-échéant.

2. ACTEURS IMPLIQUES



Quels sont les acteurs impliqués ? Positionnez-les sur le schéma en fonction de leur secteur principal d'intervention.

N'hésitez pas à compléter cette grille avec vos collaborateurs de divers horizons !



Y-a-t-il une **vision partagée**, des **objectifs communs** aux acteurs des différents secteurs ?

Certaines **parties prenantes** risquent-elles d'avoir une **influence disproportionnée** ?
Comment rétablir l'**équilibre** ?

Quels **mécanismes** peuvent être utilisés pour trouver des **compromis** entre secteurs ?

Y a-t-il des **interactions (convergences, synergies, divergences)** avec d'autres projets menés dans le périmètre couvert par le projet ?

3. EFFETS OBSERVES OU ATTENDUS DU PROJET SUR LES DIFFERENTES SANTES



Santé humaine		
Bénéfices attendus du projet : Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif) 0 +1 +2 +3 +4 +5	Effets négatifs potentiels : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre) -5 -4 -3 -2 -1 0	Influence globale de l'action : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif) -5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Santé animale (animaux domestiques et faune sauvage)		
Bénéfices attendus du projet : Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif) 0 +1 +2 +3 +4 +5	Effets négatifs potentiels : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre) -5 -4 -3 -2 -1 0	Influence globale de l'action : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif) -5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Santé des végétaux		
Bénéfices attendus du projet : Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif) 0 +1 +2 +3 +4 +5	Effets négatifs potentiels : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre) -5 -4 -3 -2 -1 0	Influence globale de l'action : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif) -5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Santé des écosystèmes		
Bénéfices attendus du projet : Donnez une note sur l'échelle d'effet (0 : influence neutre ; 5 : effet très positif) 0 +1 +2 +3 +4 +5	Effets négatifs potentiels : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 0 : influence neutre) -5 -4 -3 -2 -1 0	Influence globale de l'action : Donnez une note sur l'échelle d'effet (-5 : effet très négatif / 5 : effet très positif) -5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5
Indicateur(s) permettant d'objectiver ces effets (si connu(s)):		
Y-a-t-il des synergies/des co-bénéfices attendus entre les différentes santés ?		

4. PERSPECTIVES



Compte tenu des éléments réfléchis, discutés et analysés, votre projet s'inscrit-il dans une approche une seule santé ? (Si la réponse est non, précisez ce qui l'empêche : action ne se prêtant pas à l'approche une seule santé, partenaire manquant etc.)

Si la réponse est oui, vous pouvez remplir la suite.

En vous aidant notamment du guide méthodologique et de l'analyse du projet menée ci-dessus, listez quelques pistes d'actions pour enrichir le projet avec une approche « Une seule santé », puis tenter d'identifier les moyens et ressources à mobiliser en regard.

Pistes d'actions	Moyens – ressources à mobiliser

Quel(s) aléa(s) pourraient venir perturber la bonne conduite du projet ?

--

Comment faire pour que le projet reste viable malgré cet(ces) aléa(s) ?

--

Petit guide de remplissage de la grille

Cette grille permet d'évaluer et d'enrichir un projet territorial en intégrant l'approche « Une seule santé ». Voici quelques conseils pour renseigner chaque section efficacement.

Le remplissage de cette grille peut se faire à plusieurs afin de croiser les regards et penser le projet de manière collective. Un remplissage individuel de la grille pourra également servir de support de discussion avec vos collaborateurs et futurs interlocuteurs/partenaires.

1. Cadre et objectifs du projet



- Contexte / problématique : Décrivez la situation actuelle sur le territoire concerné, les enjeux identifiés et qui ont donné lieu au projet choisi.
- Objectifs principaux : Listez les principaux objectifs du projet en commençant vos phrases par un verbe d'action.
- Échelle géographique : Précisez la zone concernée et les éléments pertinents à prendre en compte en lien avec votre projet (contraintes et enjeux identifiés dans cette zone, risques environnementaux existants (pollution, vecteurs de maladies, populations vulnérables, conditions climatiques ...)).
- Public cible : Définissez les bénéficiaires et leurs éventuelles vulnérabilités en lien avec la problématique (ex. : populations sensibles, professionnels particulièrement exposés...). Les publics « non-humains » peuvent être décrits le cas échéant pour balayer toutes les santé (animale, végétale, humaine, écosystémique).

2. Acteurs impliqués



- Identification des acteurs : Listez les parties prenantes et positionnez-les selon leur secteur d'activité. Certains peuvent se retrouver dans plusieurs secteurs.

Quelques définitions :

Santé humaine



Elle est définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un état de **bien-être physique, mental et social complet**, et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1948). La santé humaine dans l'approche USS dépasse les approches biomédicales. Elle intègre les **déterminants sociaux, économiques et environnementaux** de la santé.

Santé végétale



Les plantes produisent de l'oxygène, de l'ombrage, réduisent la température des villes, favorisent l'infiltration de l'eau dans les sols. Elles ont de nombreux effets bénéfiques pour l'humain, les animaux et les écosystèmes lorsqu'elles sont en bonne santé. Ainsi, les maladies, pathogènes, ravageurs, les plantes compétitrices des cultures ou envahissantes ne mettent pas seulement en péril la **santé des plantes infectées**, les **rendements des cultures** et la **biodiversité dans les milieux naturels**. Ils peuvent également être dommageables sur la santé humaine. (Anses, 2024)

Santé animale



Plus que la santé, l'Anses définit le **bien-être des animaux** comme « **l'état mental et physique positif** lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal » (Anses, 2018)

Santé écosystémique



Un **écosystème** est un **ensemble dynamique formé par des organismes vivants** (plantes, animaux, micro-organismes) **en interaction avec leur environnement physique** (climat, sol, eau, etc.) **dans un espace donné**. Ces interactions assurent la circulation de l'énergie et des matières, permettant le maintien de la vie et l'évolution des communautés vivantes. Un écosystème peut être aussi petit qu'une flaque d'eau ou aussi vaste qu'une forêt ou un océan.

D'après Patrick Giraudoux (Professeur émérite d'écologie à l'Université Marie et Louis Pasteur), un **écosystème** peut être considéré **en « bonne santé »** s'il **préserve le maximum de ses fonctions** (comme filtrer l'eau, produire de l'oxygène, abriter des espèces), **de ses dynamiques et de ses capacités évolutives potentielles**, ainsi que celle des systèmes qu'il inclut et qui l'incluent. (Giraudoux, 2022)

- Vision et objectifs communs : Déterminez si les acteurs partagent une compréhension commune du projet et de ses objectifs.
- Équilibre des influences : Identifiez les acteurs ayant une influence prédominante et envisagez des moyens d'assurer une gouvernance équilibrée.
- Mécanismes de compromis : Proposez des moyens de collaboration et de médiation entre acteurs issus de disciplines et d'horizons variés.
- Interactions avec d'autres projets : indiquez si d'autres projets menés dans le périmètre couvert pourrait entrer en interaction avec le vôtre (convergences, synergies, divergences) et si des échanges/collaborations sont possibles et/ou envisagées.

3. Effets du projet sur les différentes santés



Pour chaque « santé » :

- Listez les bénéfices attendus du projet / de l'action et évaluez ces bénéfices sur une échelle de 0 (effet neutre/nul) à 5 (effet très positif)
- Listez les effets négatifs potentiels du projet / de l'action et évaluez ces effets sur une échelle de -5 (effet très négatif) à 0 (effet neutre/nul)
- Attribuez une note évaluant l'influence globale de l'action sur ce type de santé en prenant en compte les bénéfices et les effets : de -5 (très négatif), 0 (neutre) à +5 (très positif).
- Si vous en connaissez, proposez 1 ou 2 indicateurs qui permettraient d'évaluer les effets positifs ou négatifs du projet /de l'action. Un **indicateur** doit permettre d'objectiver les changements induits, positifs ou négatifs, par rapport aux objectifs fixés. Il doit être :
 - **Spécifique** : Il doit porter sur un aspect précis de l'effet mesuré.
 - **Mesurable** : Il doit être quantifiable ou objectivement qualifiable.
 - **Atteignable** : Il doit être réaliste et accessible avec les ressources disponibles.
 - **Pertinent** : Il doit être en lien direct avec les objectifs du projet.
 - **Temporellement défini** : Il doit être mesuré à un moment donné ou sur une période déterminée.
- Synergies/co-bénéfices : indiquez si des effets positifs croisés sont attendus entre les différentes santés (animale, végétale, humaine, écosystémique).

4. Perspectives



- Pistes d'actions : Définissez des mesures pour améliorer le projet sous l'angle « Une seule santé » puis identifiez les compétences, outils, moyens nécessaires pour mettre en œuvre ces actions.
- Anticipation des aléas : Énumérez les risques pouvant compromettre le projet et proposez des solutions pour garantir sa viabilité.



Comment citer ce document :

Penser global pour agir Local.

Guide méthodologique «*Une Seule Santé*».

Dijon : Agence régionale de santé

Bourgogne-Franche-Comté, 2026, 52 p.

Doi : <https://doi.org/10.5281/zenodo.19221844>









PENSER GLOBAL POUR AGIR LOCAL

Guide méthodologique « une seule santé »

mars 2026